

# ***l'Anti*capitaliste**

n°536 | 24 septembre 2020 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)

**POUR SE PROTÉGER DE L'ÉPIDÉMIE,  
DES LICENCIEMENTS ET DU GOUVERNEMENT**



## **Dossier**

**Licenciements, suppressions de postes: résister à la catastrophe en cours**

Pages 6 et 7

## **ÉDITO**

La justice sociale et l'urgence climatique sont indissociables Page 2

## **PREMIER PLAN**

La réaction en marche: «Tenue républicaine» exigée Page 3



**ACTU INTERNATIONALE**  
États-Unis: la mort d'une juge de la Cour suprême renforce la polarisation politique Page 5

**LIBRE EXPRESSION**  
Lubrizol, un an déjà. Ni oublié ni pardon! Page 12



Par CHRISTINE POUPIN

## La justice sociale et l'urgence climatique sont indissociables

Les chiffres contenus dans le dernier rapport de Oxfam France sont imparables : pendant les 25 ans qui séparent 1990 et 2015, l'archi-minorité d'archi-privilegiés (1%) sont responsables de 15% des émissions cumulées de CO<sub>2</sub>, les 10% les plus riches de 52%, quand les 50% les plus pauvres n'en émettent que 7%. L'empreinte carbone d'un habitant faisant partie du 1% le plus riche est ainsi cent fois plus élevée que celle des 50% les plus pauvres.

Alors que pendant cette période, et malgré toutes les grandes déclarations, les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> ont augmenté de 60%, les 10% les plus riches sont responsables de près de la moitié (46%) de cette augmentation, quand les plus pauvres n'ont accru leurs émissions que de 6%.

Cette injustice climatique existe aussi en France où, sur la même période, les 10% les plus riches ont causé plus du quart des émissions de CO<sub>2</sub>, à peine moins que les 50% les plus pauvres.

À ce train, le budget carbone mondial – c'est-à-dire la quantité de carbone qui peut encore être émise – qui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C sera totalement consommé en 2030. Et même si les émissions de 90% de la population cessaient complètement, les 10% les plus riches réussiraient à émettre à eux seuls suffisamment de CO<sub>2</sub> pour épuiser ledit budget dès 2033!

Rapport après rapport, étude après étude, l'évidence s'impose : ce sont les riches qui bouleversent le climat et mettent l'avenir de l'humanité en danger, alors que « les plus pauvres, qui contribuent le moins au réchauffement climatique, sont pourtant celles et ceux qui en sont le plus victimes. Sans oublier les générations futures qui hériteront d'un budget carbone épuisé et d'un climat encore plus dévastateur. » (Oxfam) La justice sociale et l'urgence climatique sont indissociables. C'est ce que réaffirmeront dans la rue les Marches et grèves internationales pour le climat les 25 et 26 septembre, tout comme les manifestations et rassemblements qui se tiendront, devant les sites industriels nucléaires ou classés Seveso, le 26 septembre, jour anniversaire de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen.

## BIEN DIT

*Vous dites que les médias ont organisé le débat scientifique : leurs choix étaient seulement guidés par le buzz. Le débat n'a, au contraire, pas été organisé et le résultat, on le voit bien.*

PIERRE-HENRI GOUYON (biologiste), Regards.fr, 18 septembre 2020.

# À la Une

POUR SE PROTÉGER DE L'ÉPIDÉMIE, DES LICENCIEMENTS ET DU GOUVERNEMENT

## Nos solidarités, nos mobilisations

Malgré les tentatives des classes dominantes de la contenir, la crise économique est là. Le gouvernement a fait le choix de mettre sous perfusion une partie de l'économie, multipliant les cadeaux aux grandes entreprises, notamment avec le « plan de relance ». C'est le cas avec le chômage partiel (plusieurs dizaines de milliards d'euros), les 20 milliards d'euros d'exonération des « impôts de production » reconduite chaque année, dont un quart profitera à seulement 280 sociétés. Des aides qui se cumulent avec celles de ces dernières années : exonération Fillon sur les bas salaires, CICE, etc.

### L'épidémie se poursuit, sa gestion capitaliste également

De son côté, l'épidémie se poursuit, avec aujourd'hui 35 000 cas référencés par semaine, sans que l'on puisse comparer ce chiffre à celui de 30 000 par semaine en mars dernier, puisqu'à ce moment-là la population n'était pas testée. Le nombre d'hospitalisations se maintient autour de 5 000 (contre plus de 30 000 en mars), le nombre de personnes en réanimation à moins de 1 000 (contre 7 000 en mars), chacun de ces chiffres étant toutefois en nette hausse depuis fin août. Le nombre de décès est aux environs d'une cinquantaine chaque jour (alors que le pic était à 1 000 en avril). L'enjeu n'est pas pour nous de minorer la séquence pandémique actuelle, mais d'en appréhender les rythmes, en particulier de la possible seconde vague.

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement est toujours aussi catastrophique et met en lumière les carences du système de santé. La politique en matière de dépistage est désastreuse vu la trop faible anticipation du nombre de tests et surtout les délais d'obtention des résultats qui leur font perdre leur efficacité. Le « Ségur » de la santé n'a pas accru les capacités du système de santé. Les masques sont obligatoires dans les entreprises, supposés

Re-développement de l'épidémie, politique sanitaire catastrophique du gouvernement, vague de licenciements et de suppressions de postes : les nouvelles ne sont pas bonnes et pèsent sur les consciences. Il n'en demeure pas moins que les colères sont bien là, et qu'il n'y a pas de fatalité à ce que nous subissions les crises du système capitaliste et les politiques des gouvernements de la bourgeoisie.

SALOPERIE D'AMISH!



être fournis par l'employeur mais, pour de nombreux travailleurEs comme pour les jeunes, malgré des aides des collectivités territoriales, il faut en assumer les frais d'achat. Dans l'éducation, les personnels ne disposent que de masques en tissu dont l'efficacité est remise en cause par l'institution elle-même. Aucune mesure n'a été prise pour réduire le nombre d'élèves par classe, aucun recrutement supplémentaire, des mesures élémentaires pour limiter la propagation du virus.

### Difficultés à se mobiliser

Et pendant ce temps, les licenciements et les suppressions de postes se multiplient, avec probablement un million de destructions d'emplois pour l'année 2020 (voir notre dossier), et le cas particulièrement emblématique de Bridgestone, multinationale profitable et gavée d'aides publiques qui annonce qu'elle ferme l'usine de Béthune (863 emplois).

Mais ce n'est pas parce que toutes les raisons sont là pour se révolter et exiger des comptes au gouvernement et aux capitalistes que notre camp social est à l'offensive. La mobilisation du 17 septembre a été limitée. Elle n'a été que peu préparée, le plus souvent sans appel à la grève, rendant ainsi impossible ne serait-ce que la participation aux manifestations. Cela illustre les difficultés pour que le mouvement ouvrier sorte de l'atonie. Depuis le mois de mars, avec la séquence du confinement qui a brutalement succédé au climat né de la mobilisation sur les retraites, puis un déconfinement partagé entre colères et soulagement, beaucoup de salariéEs sont sous la pression de la peur du Covid-19 et des mesures à appliquer pour s'en protéger, des conditions de travail rendues de fait encore plus difficiles et contraignantes, du risque du chômage. Dans ce cadre, nombre d'équipes syndicales sont paralysées par les

difficultés liées à l'organisation du travail, à rassembler les personnels sur les lieux de travail, à sortir de la défense individuelle...

### Faire vivre les colères

Les éléments combatifs n'ont toutefois pas disparu, malgré la pression d'une crise sanitaire importante qui pousse à l'attentisme. Nous sommes donc dans une situation contradictoire : les mobilisations sont faibles, et le lien entre les revendications les plus immédiates et une contestation globale des politiques gouvernementales n'est pas spontané. Mais dans le même temps, la crise sociale et politique pourrait mener rapidement à de nouvelles explosions de colère massives (comme on l'a vu avec les Gilets jaunes, ou plus récemment sur le climat ou contre les violences policières). Nous devons nous y préparer, en tenant tous les bouts de la crise actuelle, et en articulant les pré-occupations sociales, sanitaires et démocratiques. Il s'agit donc de construire les mobilisations, de les soutenir, de les populariser, de les mettre en relation pour donner confiance. La question des licenciements et des suppressions de postes devrait être l'occasion d'une campagne large du mouvement ouvrier, pour exiger que les salariéEs ne paient pas la crise des capitalistes. De même, la question de la gratuité des masques devrait être au cœur des préoccupations de la gauche sociale et politique, dans une démarche plus générale visant à revendiquer une protection effective de notre classe, qui passera aussi par une réorganisation générale des conditions de travail (baisse du temps de travail, augmentation des temps de pause, embauches massives, etc.).

COVID-19

## Le système de tests s'est effondré

Au début de la deuxième vague, avant même l'arrivée de la grippe et des viroses automnales, le système des tests PCR de dépistage du Covid-19 s'est effondré.

Là où il fallait quelques heures pour avoir un résultat, les délais sont devenus démesurés. À Rouen par exemple, en zone rouge donc, pour avoir un rendez-vous de test prioritaire, avec ordonnance médicale et symptômes, le système informatique du CHU propose des dates à huit jours, et l'expérience montre que le rendu des tests se fait souvent entre trois et huit jours ! Certains exemples sont frappants : une personne dialysée, donc très fragile, rendu de test en six jours ; une aide-soignante en Ehpad, rendu de test de laboratoire de ville en huit jours ! Et si l'on contacte la ligne directe de l'Agence régionale de santé consacrée

à la priorisation des tests pour les médecins, la permanence effondrée vous raconte qu'elle n'arrive même pas à joindre les laboratoires par téléphone, les standards étant tous saturés. Alors que 55 départements sont en zone rouge, que le nombre de tests positifs est passé en un peu plus d'un mois de 1 300 à près de 13 000 quotidiens, que les admissions en réanimation ont bondi de 48%, tester, tracer, isoler est devenu un véritable parcours du combattant.

### Politique du chiffre

La télévision fait des reportages sur « ces anxieux qui engorgent le système de tests », comme hier elle diffusait en

boucle les images de jeunes faisant la fête, oubliant que les principaux lieux de diffusion du virus sont les secteurs de soins, puis les entreprises privées et publiques qui regroupent aujourd'hui 31% des clusters en cours d'investigation. La population, anxieuse, se ferait tester trop souvent. Mais pas question de pointer du doigt le manque criant de personnels dans les laboratoires, obligés de travailler en 3x8, le manque de standardistes, le manque de machines, et maintenant de nouveau le manque de réactifs, face au nombre de tests qui est passé de 250 000 à 1,2 million. Pas question surtout de pointer du doigt cette politique gouvernementale du

chiffre, finalement très libérale, qui laisse à chacun le soin de se tester, à l'opposé d'une politique de santé publique, qui ciblerait de manière active les patientEs symptomatiques et leurs contacts élargis, le système de santé, les lieux de travail (abattoirs, saisonnierEs de l'agriculture...), les lieux de vie où l'on sait que le virus se développe le plus, les personnes en contact avec les plus fragiles (aides à domicile...). Le tout en s'appuyant sur l'organisation des populations, la démocratie sanitaire, plus que sur la crainte des amendes et du reconfinement. Le gouvernement n'a rien anticipé, pas embauché, pas commandé les machines pour tester, pas investi massivement dans la validation et la mise en place des tests rapides, rendus en une demi-heure et qui n'ont pas besoin de machines, car les milliards sont pour les profits des grands groupes, pas pour la santé !

# Un monde à changer

**CICE: «QUAND ON AIME LES PATRONS, ON NE COMPTE PAS».**

En 2013, Gattaz, le patron du Medef, arborait fièrement un badge «1 million d'emplois». C'était la promesse faite en contrepartie des cadeaux faits aux entreprises par Hollande, notamment le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). On allait voir ce qu'on allait voir! Eh bien, on a vu! D'après un rapport publié le 17 septembre par France Stratégie, un organisme notamment chargé d'évaluer les politiques de l'État, entre 2013 et 2016 le CICE aurait créé ou préservé 100 000 emplois pour un coût de 67 milliards d'euros.

Nous n'allons pas pinailler sur ces 100 000 emplois (certains chercheurEs ont avancé un chiffre plus faible et l'évaluation la plus élevée est de 160 000) mais le calcul est simple: 67 milliards/100 000 = 670 000. Soit un coût de 670 000 euros par emploi sur quatre ans. Si on divise ces 670 000 euros par quatre (pour les quatre années de 2013 à 2016), on arrive à 167 500 euros par an.

Selon l'INSEE, en 2019 le salaire moyen brut dans le privé était, pour les salariéEs à plein temps, de 2988 euros, soit 35856 euros par an. 167 500 cela fait 4,67 fois 35856: avec l'argent consacré au CICE l'État aurait pu créer 467 000 emplois au salaire moyen. Cela donne un ordre de grandeur maximum. Au minimum, au SMIC brut, il y aurait eu 906 000 emplois créés.

Les chiffres sont clairs: s'il y avait eu la volonté de créer des emplois et non de soutenir les profits, avec les sommes jetées par la fenêtre du CICE, on aurait pu en créer des centaines de milliers dans les EPAHD, les hôpitaux, les écoles...

Aucune contrepartie n'avait été demandée aux entreprises. Depuis, le CICE n'a cessé d'être versé. Et le gouvernement recommence avec la baisse des «impôts de production» et les aides aux entreprises contenues dans le plan de relance de 100 milliards d'euros présenté par Jean Castex le 3 septembre.

«Quand on aime, on ne compte pas», dit le dicton. Quand on aime les patrons, on ne va donc pas chicaner... Les justifications à produire, c'est bon pour les chômeurEs, pour celles et ceux qui souffrent de maladies qu'ils ont pu attraper au travail, celles et ceux qui touchent le RSA ou l'allocation pour adulte handicapé...

Enfin, l'argent du CICE ne tombe pas du ciel: il est payé en impôt par les ménages et en restriction sur les services publics utiles. Grosso modo, la méthode du gouvernement, c'est de laisser le secteur privé décider des emplois qu'il crée ou ne crée pas avec l'argent ôté aux services publics: il serait évidemment plus utile de développer ces mêmes services publics. Mais pour changer de stratégie, il faudrait s'affronter aux capitalistes.

## LA RÉACTION EN MARCHÉ

# «Tenue républicaine» exigée

*On a beau répéter que la parole réactionnaire se décomplexe, les polémiques racistes, islamophobes et sexistes qui se multiplient n'en sont pas moins insupportables et violentes pour les concernées. Ces sorties sont en outre de plus en plus assumées, non seulement à droite mais aussi dans une large partie de la gauche.*

**L**e gouvernement Macron est le pourvoyeur revendiqué de ce genre de débats nau-séabonds avec son projet de «loi sur le séparatisme» ou sa reprise du terme «ensauvagement», tandis que les médias se font une joie d'y ajouter les commentaires de leurs éditorialistes les plus réactionnaires.

### Trop couverte ?

Les deux dernières victimes de ces attaques racistes ont été, une fois de plus, des femmes musulmanes. Sous prétexte qu'elle portait le voile, Imane Boun, une jeune femme présentant son site de recettes de cuisine pour étudiantEs fauchés s'est fait traiter de terroriste par une députée LREM... Quelques jours plus tard, Maryam Pougetoux, vice-présidente de l'UNEF, était invitée à l'Assemblée nationale pour intervenir lors d'une commission d'enquête sur la situation sanitaire dans les universités. Christine Lang, députée LREM, a quitté la salle non sans insulter la jeune femme à cause de son hijab et en étant suivie par

plusieurs autres députés, avant de recevoir le soutien de divers «responsables» politiques.

### Ou pas assez ?

Les islamophobes ont pris depuis longtemps l'habitude de justifier leurs attaques contre les femmes racisées au nom d'un prétendu «féminisme universaliste». Mais le plus gonflé, cette fois, c'est que toutes ces agressions sont menées/soutenues par un gouvernement qui, dans le même temps, lorsqu'il est interrogé sur la question des jeunes filles et femmes exclues des écoles pour avoir porté des «robes trop courtes» ou des «décolletés trop grands», répond qu'il est important de s'habiller «normalement» lorsque l'on va à l'école. La normalité se situant, au bon vouloir de chacun, dans la zone de «bon sens» entre la pute et la sainte... Une zone volontairement floue sur laquelle semble pourtant s'accorder la droite et l'extrême droite. Comble du ridicule: la sortie de Blanquer autour de la «tenue républicaine» exigée...

### Le «crop top» de la discorde

Ce scandale est une illustration de plus de ce que l'on appelle «la culture du viol». Toutes ces restrictions se font au nom de la «sécurité» et de la responsabilité. Car ce que le bon sens et le ministère expliquent à ces jeunes filles c'est que, si elles se font agresser, c'est à cause de leur tenue et non à cause de leur agresseur et de l'impunité, y compris dans le système scolaire. On rend les victimes responsables de leur oppression: il faut briser cette logique et imposer un autre discours dans l'espace public et dans nos établissements scolaires. Notons, enfin, que les remarques sur les «crop tops» s'accompagnent, dans l'éducation nationale, des interdictions de jupes trop longues, de bandeaux trop couvrants et de hauts trop larges... Au nom d'une islamophobie d'État caché derrière une définition fantasmée de la laïcité!

### C'est aux femmes de décider!

De nombreuses femmes et trop peu d'associations et d'organisations

politiques se sont solidarisées des scandaleuses attaques contre Imane Boun et Maryam Pougetoux (toutes deux âgées de 21 ans), agressées par des élus de cette fameuse république. Autour des jeunes générations cependant, cette solidarité s'est élevée plus rapidement et la colère s'est diffusée plus largement. Autour d'initiatives comme celles du #14Septembre par exemple - journée où les filles étaient appelées à venir habillées comme elles le souhaitaient à l'école -, des tentatives d'actions collectives se sont parfois organisées en ligne ou localement. C'est un début essentiel, car il nous rappelle que seule notre force collective permettra de faire reculer le sexisme de ce capitalisme patriarcal et raciste. Utilisons cette colère! Faisons-la descendre dans les rues, crions-la, partageons-la, collons-la sur les murs... Mais surtout imposons ensemble partout cette idée simple que: «Trop habillées ou pas assez, c'est aux femmes de décider!»

**Manon Boltansky**

### Priorité aux profits

On voit bien les conséquences de cet effondrement du système de tests. Faute de personnel dans les hôpitaux, on voit de plus en plus de soignantEs qui refusent de faire le test Covid en cas de symptômes légers, disant: «À quoi cela sert de me faire tester? Si j'ai le test dans 7 jours, et le rendu 3 jours après, je ne peux pas me permettre de me faire arrêter tout ce temps-là, en attente des résultats. Je vais travailler et "faire attention"». Le gouvernement a décidé que la quarantaine serait réduite à sept jours, car à J7, la plupart des porteurs du Covid-19 ne sont plus contaminants. Mais faute de test à J7 et de rendu dans la journée, cette mesure va évidemment favoriser la diffusion du virus par ceux qui sont encore contaminants. Priorité aux profits. Quant on sait qu'un test positif sur cinq seulement est issu du traçage,

on ne peut que constater que la maîtrise de l'épidémie a été encore une fois perdue. Et c'est le moment que le gouvernement choisit pour changer sans le dire de stratégie. Priorité affichée au retour au travail, y compris pour les plus fragiles face au Covid-19, avec le nouveau décret du 29 août qui réserve le dispositif d'indemnisation dérogatoire à ceux qui en réalité sont en incapacité de travailler. Pas de changement de politique sur le système de traçage. Pas d'embauche de personnel et de réquisition des locaux pour les écoles. Pas d'annonce de Macron sur le front du Covid, alors que même le comité scientifique réclamait des mesures fortes. Comme si le gouvernement s'était résolu à une deuxième vague, en espérant qu'elle ne ferait pas trop de morts. Priorité aux profits.

**Frank Cantaloup**



## Le chiffre 2 000 milliards

*Selon des documents bancaires qui ont fait l'objet d'une enquête au sein de l'ICIJ (Consortium international des journalistes d'investigation), ce sont au moins 2 000 milliards de dollars de transactions suspectes qui ont été réalisées entre 2000 et 2017 par les grandes banques mondiales. Selon le Monde, ces documents démontrent «le rôle central des grandes banques systémiques dans la circulation des flux d'argent sale liés à la fraude, la corruption, le crime organisé et le terrorisme».*



## Agenda

**19 septembre-17 octobre, marche nationale des sans-papiers.**

**25 et 26 septembre, marches et grèves internationales pour le climat.**

**25-26-27 septembre, week-end antiraciste de mobilisation pour la Marche des Solidarités, Paris 20°.**

**Samedi 26 septembre, manifestation «Lubrizon coupable, État complice», Rouen.** À 13h30 devant Lubrizon Rouen, quai de France.

**Samedi 26 septembre, marche contre l'oubli pour la jeunesse et l'éducation, Pantin.** Un an après le suicide de Christine Renon. Départ 14h du métro 4 chemins, marche vers l'école Méhul à Pantin.

**Lundi 28 septembre, rassemblement contre la répression à La Poste, Paris.** À 8h au Tribunal de grande instance.

**Mardi 29 septembre, rassemblement «#Polanski: les César, toujours la honte!», Paris.** De 8h45 à 9h45, 1, rue Balzac, Paris 8°.

**jeudi 1er octobre, ciné-débat autour du film Un pays qui se tient sage de David Dufresne, Paris 6°.** À 20h, au cinéma Les 3 Luxembourg, 67, rue Monsieur-Le-Prince. (voir page 10)

## NO COMMENT

*Il faut prévoir dans le règlement [de l'Assemblée] que l'on rentre dans les commissions d'enquête la tête découverte. Comme ça on ne cible pas forcément une religion même si c'est bien ça quand même qui est ciblé.*

SÉGOLÈNE ROYAL, BTM-TV, 18 septembre 2020.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6 500 exemplaires

**Directeur de publication:**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction:**  
Julien Salingue

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 0148 70 42 22  
Fax: 0148 59 23 28  
Mail: rotoiimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

SUISSE

## Une révision fiscale à rejeter

Le 27 septembre prochain, le corps électoral se prononcera entre autres sur l'augmentation de la déduction fiscale pour enfants dans l'impôt fédéral direct. Les partis de gauche, qui ont lancé le référendum contre cette révision, appellent à refuser une mesure qui profitera de manière disproportionnée aux familles les plus aisées.

En 2019, peu avant les élections fédérales, le gouvernement a soumis au Parlement une proposition d'augmenter la déduction maximale possible dans l'impôt fédéral direct (IFD) pour les frais de garde par des tiers. La mesure, visant à favoriser l'accès des femmes à l'emploi salarié, aurait coûté 10 millions de francs<sup>1</sup> aux caisses publiques.

### Au bénéfice des plus riches

Mais sur proposition d'un député du PDC [Parti démocrate-chrétien], soutenu par les élus de l'UDC [Union démocratique du centre] et du PLR [Parti libéral-radical], une majorité du Parlement a décidé d'y ajouter une augmentation de la déduction générale pour enfant, qui passerait de 6 500 à 10 000 francs. Cette mesure, qui n'a pas de lien direct avec la problématique des frais de garde, entraînerait une perte de 370 millions de francs par an pour la Confédération et les cantons (ceux-ci touchent une part de l'IFD). Relevons en passant que cette somme est supérieure aux quelque 200 millions de francs que coûterait le congé paternité de deux semaines, pourtant combattu par l'UDC et le PLR en vue des votations du 27 septembre.



DR

Les 370 millions de francs d'allègements fiscaux seraient avant tout encaissés par les familles déclarant les plus hauts revenus : 22% des familles, touchant plus de 100 000 francs de revenu imposable, bénéficieraient de 70% de la baisse d'impôt. À l'inverse, 44% des familles ne toucheraient rien, parce qu'elles ont des revenus trop modestes et ne sont pas soumises à l'IFD : c'est le cas par exemple d'une mère célibataire avec deux enfants et 80 000 francs de revenu brut annuel.

Cette révision est tellement injuste et coûteuse que même le chef du Département des finances Ueli Maurer l'a combattue lors du débat parlementaire. Les Verts libéraux appellent également à la rejeter en votation. Décidée à la veille des élections fédérales par les partis bourgeois, dans une optique purement clientéliste, ce projet apparaît comme particulièrement malvenu suite à la pandémie de Covid-19, qui met les finances publiques sous forte pression.

Il existerait, pour la Confédération, de nombreux autres moyens d'aider les familles avec enfants qui en ont besoin, par exemple l'augmentation des réductions de primes-maladie. Bien que l'assurance maladie soit une dépense très lourde pour de nombreuses familles modestes, la Confédération et les cantons ne versent que 4,5 milliards par an pour des réductions de primes, soit un budget inférieur à celui de l'armée.

**Hadrien Buclin**

1 - Un franc suisse = 0,93 euro.

## ÉTATS-UNIS La mort d'une juge de la Cour suprême renforce la polarisation politique

Le Sénat, contrôlé par les Républicains, doit confirmer le candidat. Trump a déclaré qu'il nommerait une femme pour le poste cette semaine et Mitch McConnell, le chef du Sénat, a déclaré qu'il entamerait immédiatement le processus de confirmation.

### L'échéance de la présidentielle

Le candidat à la présidence démocrate Joe Biden soutient que le peuple devrait élire le président et qu'après l'élection, le président devrait nommer un nouveau juge à la Cour suprême. Les Démocrates soulignent qu'en 2016, l'ancien président Barack Obama a nommé Merrick Garland à la Cour suprême, mais que le Sénat à majorité républicaine a refusé de le confirmer parce qu'Obama était dans sa dernière année, arguant que le nouveau président devrait faire le choix.

S'il est confirmé, le nouveau juge pourrait éventuellement voter sur le résultat de l'élection présidentielle de novembre s'il y avait des contestations devant les tribunaux. En 2000, les résultats du scrutin présidentiel dans l'État de Floride ont été contestés devant les tribunaux et la Cour suprême a effectivement tranché pour le Républicain George W. Bush plutôt que pour le Démocrate Al Gore.

Ginsburg, la deuxième femme à siéger à la Cour suprême, a combattu dans de nombreuses affaires judiciaires concernant les inégalités de genre et les droits des femmes en tant qu'avocate. Plus tard, en tant que juge, elle a émis de nombreuses opinions dissidentes importantes plus progressistes que la majorité

Le décès par cancer de la juge de la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg, le 18 septembre à l'âge de 87 ans, a encore polarisé la situation politique aux États-Unis. Sa mort permet au président Donald Trump de nommer un nouveau juge avant les élections du 3 novembre.

### ÉLECTIONS USA



CHARMAG

de la Cour. Elle a été pendant des années l'une des quatre libérales de ce tribunal de neuf personnes et elle est devenue une icône pour les libéraux et de nombreuses femmes. En 2018, elle a fait l'objet du documentaire RGB et du grand film *On the Basis of Sex*. Après sa mort, le Parti démocrate a levé 46 millions de dollars pour l'élection en quelques jours seulement.

### Une institution puissante

La Cour suprême des États-Unis est l'une des trois branches du gouvernement, théoriquement égales à l'exécutif et au législatif. Les juges servent à vie, sauf procédure de

destitution (« impeachment ») et aucun membre de la Cour n'a jamais été révoqué. Le tribunal est extrêmement puissant. Il a le pouvoir de contrôle de constitutionnalité, c'est-à-dire le pouvoir d'annuler les lois adoptées par le Congrès qui sont jugées inconstitutionnelles et il peut annuler les lois des États en conflit avec la loi fédérale. Les conservateurs se battent depuis des décennies pour annuler les décisions de la Cour suprême qui donnaient aux femmes le droit à l'avortement et protégeaient les droits des LGBT. En 2010, la Cour à majorité conservatrice a donné aux particuliers, aux entreprises et

aux syndicats le droit de faire des contributions financières illimitées aux candidats à des fonctions politiques, donnant aux riches un plus grand pouvoir dans les processus électoraux.

### Changer l'équilibre de la Cour ?

Le pouvoir du président de nommer les juges peut changer l'équilibre de la Cour et affecter le pays pendant des décennies. Les deux principales femmes que Trump envisage de nommer – dont une cubano-américaine – sont à la fois catholiques et vraisemblablement anti-avortement. Si le candidat de Trump est confirmé, Biden (s'il est élu) pourrait riposter en élargissant le tribunal pour y ajouter plus de libéraux, car il n'y a pas de nombre de juges fixé par la Constitution. Mais lorsque le président Franklin Roosevelt a essayé une action du même type dans les années 1930, il a échoué.

La possibilité que Trump puisse choisir un autre juge avant les élections ne manquera pas de mobiliser à la fois les conservateurs et les libéraux, en particulier les femmes libérales. À six semaines des élections, cette question pourrait éclipser le débat autour de la politique catastrophique sur le Covid et de la dépression économique vers l'affrontement au Sénat. Ce débat autour de la Cour renforce le libéralisme et marginalise davantage la gauche, du moins pour le moment.

**Dan La Botz, traduction Henri Wilno**

## ÉCOLOGIE Le Brésil brûle, BolsoNéron s'en fiche

Le Brésil est incendié sous le regard méprisant du gouvernement, tandis que le président ignore le désastre environnemental et économique, tout comme il ignore le « génocide » sanitaire qui a déjà coûté la vie à près de 140 000 victimes du Covid-19.



DR

À la même période l'année dernière, il y avait 19 925 foyers. La moyenne est de 1 400 nouveaux foyers par jour. À cette époque de l'année, où la sécheresse prédomine en Amazonie, les acteurs de la déforestation (propriétaires terriens, mineurs, chercheurs d'or et entrepreneurs de l'agroalimentaire) profitent de l'occasion pour brûler les ressources biologiques afin d'ouvrir des espaces pour le bétail, le soja et l'exploitation de minéraux précieux.

### 1,3 million d'hectares de forêt tropicale perdus

Selon Global Forest Watch, qui gère une plateforme de surveillance des forêts en ligne, le Brésil est responsable de la destruction d'un tiers de toutes les forêts tropicales vierges déboisées sur la planète en 2019 : 1,3 million d'hectares perdus. Le gouvernement brésilien ignore ses propres lois. Le 16 juillet, a été interdit l'usage du feu en Amazonie et au Pantanal pendant 120 jours. Cependant, les pyromanes agissent en toute impunité et les agences d'inspection sont mises au rebut. Le

vice-président, le général Hamilton Mourão, se plaint qu'un employé anti-patriote de l'Impe ait divulgué des informations...

Cette année, la déforestation a augmenté de 34% en Amazonie brésilienne. Et le président d'insister : « Cette histoire selon laquelle l'Amazonie brûle sous l'effet des flammes est un mensonge », a-t-il déclaré lors d'une réunion virtuelle avec les chefs d'État sud-américains. Le feu se propage également de manière incontrôlée dans le Pantanal, l'une des régions les plus riches en biodiversité de la planète. Déjà 16% de la plus grande plaine inondée du monde a été détruite. Les

incendies y ont réduit en cendres 23 000 km<sup>2</sup> de richesse végétale et animale. Le plus grand refuge d'aras bleus [grands perroquets] du monde a également été dévasté, et les projets de préservation des jaguars sont menacés.

Selon l'estimation d'Ibama/Prevfogo, dans trois biomes qui traversent le territoire du sud du Mato Grosso – Pantanal, Cerrado et Mata Atlântica (Forêt atlantique) – la zone touchée par le feu dépasse déjà 1 450 000 hectares.

### La politique du pire

Le gouvernement agit dans le sens contraire de la préservation de

l'environnement. Pour 2021, il a réduit les budgets des deux principales agences fédérales pour la défense de la nature et l'inspection des crimes environnementaux, l'Ibama (-4%) et l'ICMBio (-12,8%). La destruction du Pantanal, de l'Amazonie et de ce qui reste du Cerrado fait partie du programme de la coalition au pouvoir, qui regroupe des « grileiros », des mineurs, des bûcherons illégaux et des vandales de l'agrobusiness.

BolsoNéron est passé maître dans l'art d'éviter les reproches. Il prétend qu'il n'a rien à voir avec le « génocide » de la pandémie au Brésil, l'invasion des terres indigènes, l'ingérence dans la Police fédérale de Rio pour défendre ses enfants [Flavio Bolsonaro, entre autres, sénateur depuis 2019 et avant député de l'État de Rio de Janeiro], les miliciens décorés par ses proches, les chèques de Fabricio Queiroz [ex-policier militaire et collaborateur de Flavio Bolsonaro], la hausse du prix du riz, la croissance du chômage (13 millions de travailleurs) et tant d'autres mesures de son gouvernement qui ruinent notre pays.

### Frei Betto

Article publié sur le site Correio da Cidadania; version intégrale (en français) sur <https://alencontre.org/ameriques/amelat/bresil/le-bresil-en-feu.html>

# ALGÉRIE Solidarité avec les travailleurEs de Numilog en lutte

Il y a trois mois, la direction de Numilog, filiale de Cevital a licencié abusivement trois travailleurs pour avoir participé à l'installation d'une section syndicale. Déclenchant par là un conflit social qui allait défrayer la chronique et retentir sur tout le territoire national et même au-delà. Pour punir les travailleurEs de s'être solidarisés avec leurs collègues, l'employeur a tout simplement fermé l'entreprise et licencié les 196 travailleurs grévistes.

**S**e croyant au-dessus des lois, l'employeur a ignoré les mises en demeure et les rappels à l'ordre de l'inspection du travail et a refusé d'appliquer les décisions de la justice lui ordonnant la réintégration des travailleurEs licenciés, l'ouverture de l'entreprise et la reconnaissance du syndicat.

## Une séquence importante pour la classe ouvrière

Trois mois durant, alors que le représentant emblématique de l'oligarchie civile algérienne croyait les réduire au silence et les soumettre en leur coupant brusquement les vivres, on peut saluer la grande dignité et la bravoure exemplaire de ces travailleurEs qui continuent de brandir l'étendard de la lutte contre l'oppression ouvrière et de montrer la voie du salut à des milliers de travailleurEs qui partagent la même histoire. À Samha Brandt Sétif, l'autre filiale de Cevital où des centaines de travailleurEs sont licenciés abusivement, les travailleurEs s'organisent pour combattre la terreur patronale et faire réintégrer leurs collègues. De Numilog à Samha Brandt Sétif en passant par BSA El-Kseur, les travailleurEs inaugurent le renouvellement d'un syndicalisme combatif et démocratique dans l'environnement hostile qu'est l'entreprise privée.



On saluera ici la lutte victorieuse des travailleurEs de BSA El-Kseur. Après un mois de grève active et une procédure judiciaire qui a entretenu le suspense, avant de débouter l'employeur, la détermination des grévistes a eu raison de l'entêtement de l'employeur qui a finalement cédé sur la plateforme des revendications.

## Une leçon de démocratie grandeur nature

La grève de Numilog a le mérite de clarifier les choses en matière de

démocratie, de démasquer tous les faux démocrates qui déniaient aux travailleurEs le droit de s'organiser et de choisir leur cadre d'organisation syndical. Elle montre au grand jour ces pseudos militants de progrès qui défendent la démocratie de classe qui donne la liberté aux riches d'exploiter à leurs guises des travailleurEs. Cette grève a aussi le mérite d'aider à la décantation sociale entre, d'une part, celles et ceux qui choisissent le camp des travailleurEs et la lutte pour l'émancipation

sociale et, d'autre part, ceux qui rejoignent le camp des bourgeois oligarques qui cultivent la servilité et la soumission. Elle contribue à dissiper enfin le brouillard qui ne permettait pas aux travailleurEs et aux masses laborieuses de distinguer leurs vrais et leurs faux alliés politiques et les irradie de courage et de volonté d'engager le combat pour leur émancipation.

## Le coronavirus, l'instrument d'une guerre sociale

Au niveau central, le pouvoir qui a mis à profit le Covid-19 pour endiguer la reprise du hirak, met en place une politique d'étranglement de la vie sociale et économique dont la finalité est de liquider le reste des acquis sociaux et démocratiques des travailleurEs. Dans les entreprises privées, les répercussions économiques de cette politique sont imputées aux travailleurEs qui sont mis en congé sans solde, voire jetés à la rue comme de vulgaires objets usagés. Alors que la loi oblige les employeurs à mettre une partie de leurs travailleurEs en congé spécial rémunéré, les patrons, les mettent tous au chômage et exercent le chantage à l'emploi, pour obtenir de l'État des subventions et des crédits financiers. Autrement dit faire payer la crise aux masses laborieuses.

Hocine G.



## Le monde en bref

### Brésil. Durcissement de la législation anti-IVG.

À la suite de l'avortement légal d'une jeune fille de 10 ans, mise enceinte par son oncle, le Brésil durcit sa réglementation sur l'avortement en cas de viol. Désormais, les médecins auront l'obligation de proposer à la femme de voir le fœtus ou l'embryon et d'avertir la police avant de passer à l'opération. Le nouveau règlement a été publié le 28 août par le ministère de la Santé. Il stipule également que les femmes qui souhaitent avorter doivent détailler ce qui s'est passé au moment du rapport, et être en mesure de le prouver, sous peine d'être poursuivies en justice. Alors que l'avortement n'est légal qu'en cas de viol, il ne s'agit pas seulement d'une tentative de criminalisation, mais aussi d'un outil de violence psychologique, de par l'usage de l'échographie à des fins de dissuasion, ou encore l'obligation pour les victimes de déposer plainte contre leur gré et de se justifier sur leur agression. À ce propos, la ministre des Droits de l'homme, de la Famille et des Femmes, Damares Alves, une pasteur ouverte anti-avortement, répond que « son gouvernement lutte pour la vie, tout comme le Brésil qui l'a élu », démontrant ainsi son incapacité à protéger la vie d'une enfant ; car après avoir été violée pendant près de la moitié de sa vie, la jeune fille a vu son identité, sa situation et sa localisation exposées au public par des proches de la ministre, et son droit à l'avortement mis en cause. La lutte pour nos droits reproductifs ne doit pas s'arrêter à nos pays. Face à toutes les attaques sexistes contre nos droits et libertés fondamentales, nous résisterons !

Gabriella Lima

Publié dans le n°374 de solidaritéS (Suisse).

### États-Unis. Stérilisations forcées sur des migrantes.

Le 17 septembre, Amnesty International publiait le communiqué suivant : « Nous sommes extrêmement inquiets suite aux signalements d'hystérectomies pratiquées sur des femmes détenues dans le comté d'Irwin sans leur plein consentement. Selon les informations dont nous disposons, certaines femmes n'auraient pas clairement compris pour quelle raison l'intervention était effectuée ou n'auraient pas été pleinement informées quant aux actes qu'elles devaient subir. »



Les États-Unis ont malheureusement déjà pratiqué la stérilisation forcée, notamment sur des femmes de peuples autochtones, des femmes noires et d'autres femmes [racisées], des femmes incarcérées et des personnes intersexes. En plus d'enfreindre les droits à la santé et à la sécurité ainsi que les droits sexuels et reproductifs des personnes, la stérilisation forcée peut constituer un crime contre l'humanité au regard du droit international. Personne ne devrait subir cela sans avoir accordé son plein consentement et on ne devrait pas être détenu lorsque l'on demande l'asile. Il y a urgence. Nous demandons au Congrès et au Département de la sécurité intérieure d'ouvrir une enquête sur ces allégations. L'atrocité de cette pratique démontre que la détention de personnes migrantes doit cesser aux États-Unis. Nous renouvelons notre appel auprès de l'administration pour la libération des personnes détenues dans des centres de détention pour personnes migrantes. »  
Amnesty International

# RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Il y a le feu!

Nul doute que le réchauffement climatique en cours aggrave les sécheresses chroniques, provoque des conditions météorologiques extrêmes. Les incendies qui se répètent de façon dramatique en Californie gagnent cette année toute la côte ouest étatsunienne, ravagée par des feux géants et meurtriers. Le scénario est connu : une sécheresse due à de fortes chaleurs, à l'absence de pluies depuis des mois, favorise des départs de feux attisés par des vents violents. Des incendies aussi en Australie, en Sibérie plutôt réputée pour ses records de froid. Le climat dérégulé, nous y sommes!

**L**es rapports successifs du GIEC le montrent : la montée des températures produit des phénomènes météo extrêmes, rapprochés et violents, qui créent des catastrophes dont les plus pauvres sont les premières victimes. Ne pas enclencher une lutte ardente pour inverser la courbe des températures et ne pas arrêter de produire les gaz à effet de serre (GES) destructeurs est criminel.

## Des incendies provoqués

Au Brésil, des milliers d'hectares de forêt amazonienne partent chaque année en fumée pour laisser place à l'élevage de bovins et à l'extraction minière, fléaux dus au productivisme. Ces incendies tournent au désastre et sont responsables d'un tiers de 4,5 millions d'hectares de forêt amazonienne partis en fumée en 2017 au Brésil. Plus de 50 millions d'hectares de forêt brûlent tous les ans dans le



monde et ces feux ont des répercussions significatives sur la pollution atmosphérique mondiale, avec la combustion de la biomasse contribuant aux bilans globaux des GES comme le dioxyde de carbone.

## Il est encore temps d'agir

Le dernier rapport du GIEC qui a validé les différences entre un réchauffement à +1,5°C et un à +2°C est catégorique : il est encore temps d'agir, dès maintenant et fortement.

Les États, déjà bien incapables de tenir leurs engagements de la COP21 qui aboutiraient à une hausse supérieure à 3°C, serviteurs zélés du capitalisme, guidés par le dogme économique « produire pour vendre » ne prennent pas les mesures qui s'imposent. C'est une erreur de penser que les technologies bas carbone, le stockage géologique du CO<sub>2</sub>, la taxe carbone et autres joujoux technologiques (arbres artificiels, pulvérisation de chaux dans les océans...) vont inverser la courbe des températures. Il est nécessaire de s'attaquer aux intérêts privés des grands groupes capitalistes du pétrole, de l'agriculture industrielle, des transports, de l'armement, responsables des émissions croissantes de GES. Il faut rompre avec l'accumulation du capital, produire moins, transporter moins, partager plus. Ces solutions, nous devons les imposer par nos luttes et nos exigences. Changeons le système, pas le climat! **25 et 26 septembre dans la rue!** Marcher ne suffira pas, nous avons besoin d'intensifier les luttes pour imposer des choix nouveaux pour sortir du modèle productiviste capitaliste et ne pas nous perdre dans l'impasse du capitalisme vert. Le NPA portera ces revendications dans les marches des 25 et 26 septembre.  
Commission nationale écologie

## SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : L'IMAGINATION AU POUVOIR

Contraints par la crise économique qu'a fait éclater l'épidémie de Covid-19 – ou la mettant à profit – les grands groupes capitalistes lancent les uns après les autres leur restructuration. Ils peuvent pour cela s'appuyer sur les nombreux dispositifs créés ou assouplis par les ordonnances Macron et la loi travail. Quand il s'agit de supprimer des emplois, l'imagination est bel et bien au pouvoir ! Tour d'horizon.

Les licenciements économiques représentent une part toujours plus marginale des suppressions d'emplois. Mais les employeurs n'ont parfois d'autre choix que d'y avoir recours, notamment lorsqu'ils font face à des équipes syndicales déterminées. Hollande puis Macron se sont donc attelés à les « sécuriser ». Une simple baisse du chiffre d'affaires, des commandes ou de la trésorerie suffit aujourd'hui à justifier un licenciement économique, même si l'entreprise est bénéficiaire. L'obligation de recherche d'un reclassement a été considérablement allégée, et peut se limiter à l'envoi de la liste des postes disponibles dans le groupe aux salariéEs visés.

### Suppressions d'emplois sans motif économique

Les patrons sont donc désormais en grande partie prémunis contre les recours pour licenciement abusif et n'auront plus à affronter les conséquences financières et politiques de décisions de justice comme celles rendues pour les Conti ou les Goodyear. Le risque juridique zéro n'existe toutefois pas, et les entreprises mobilisent donc de façon croissante des dispositifs « de gré à gré ». C'est notamment le cas des plans de départ volontaires créés par la jurisprudence et des ruptures conventionnelles collectives, introduites récemment dans le code du travail. Ces dernières autorisent, à condition de conclure un accord avec les syndicats de l'entreprise, de procéder à



des suppressions d'emplois sans avoir à justifier d'un motif économique ou à faire semblant de rechercher un reclassement. Les risques d'annulation en justice sont donc nuls.

Last but not least, les accords de performance collective (APC) légalisent le chantage à l'emploi. Ils permettent d'imposer aux salariéEs une augmentation du temps de travail et/ou une réduction de leur rémunération. L'accord n'a pas à être justifié par des difficultés économiques et peut être conclu pour « répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise », c'est-à-dire pour tout et n'importe quoi ! Les salariéEs qui en refusent l'application sont automatiquement licenciés, et ce licenciement est incontestable. La nécessaire conclusion d'un accord est une protection toute relative. D'une part les syndicats jaunes ou gagnés à l'idée du dialogue social sont majoritaires dans un grand nombre d'entreprises. D'autre part, face à un syndicat combatif, l'employeur a la possibilité de faire approuver l'accord par référendum,

en utilisant toute une palette de pressions individuelles.

### Un arsenal dans lequel piocher

Peu utilisé à sa création en 2017, le dispositif est désormais plébiscité par le patronat, notamment dans le secteur aéronautique. Au point que le gouvernement a dû dénoncer hypocritement son utilisation par RyanAir, qui proposait toute honte bue au personnel de choisir entre une diminution de salaire de 10 à 20 % et la suppression d'un quart des emplois. La compagnie britannique n'a pourtant fait qu'utiliser les armes mises à sa disposition... C'était bien le sens profond de la loi travail et des ordonnances Macron : fournir aux capitalistes un arsenal dans lequel ils pourraient piocher sur le long terme et modifier ainsi les conditions dans lesquelles allaient se dérouler les bagarres futures. Les restructurations menées par le biais de ces dispositifs focalisent à juste titre l'attention par leur effet dramatique sur la vie de centaines de travailleurEs, mais la majorité des suppressions d'emplois s'opèrent désormais par des mesures individuelles : licenciements pour faute ou rupture conventionnelle, non-renouvellement de CDD ou de mission d'intérim. Le combat contre les licenciements et pour leur interdiction doit donc s'articuler avec la revendication d'un salaire garanti, financé par les capitalistes via les cotisations sociales.

Correspondant inspection du travail

## BRIDGESTONE : 863 SALARIÉ·E·S SUR LE CARREAU !

Fermeture de l'usine Bridgestone en 2021 : 863 salariéEs sur le carreau. C'est la nouvelle qui a frappé les travailleurEs de cette usine de pneumatiques de Béthune (Pas-de-Calais) mercredi dernier. Dans cette région déjà sévèrement touchée par le chômage et la précarité, l'annonce fait l'effet d'un coup de tonnerre. Le fabricant japonais, numéro un mondial dans le secteur, est en pleine restructuration au niveau mondial et a décidé de se séparer de sa plus grosse usine en Europe pour faire face à la concurrence chinoise et à un manque de « compétitivité ».

Officiellement, l'entreprise se dit « pleine-ment conscient des conséquences sociales d'un tel projet et s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour définir un plan d'accompagnement adapté à chaque employé ». Mais concrètement, elle condamne au chômage et à la misère tous les salariéEs de l'usine et leurs familles. Sa seule préoccupation est de s'assurer une marge confortable de bénéfices après avoir profité pendant des années et des années d'aides de l'État (1,8 million d'euros l'année dernière avec le CICE) et de la région (100 000 euros en 2017). Et les larmes de crocodile des politiciens toujours à l'offensive pour faire appliquer les mesures libérales n'y feront rien. Ni les

invectives d'un Gabriel Attal qui crie à la « trahison » ou d'un Xavier Bertrand qui parle d'« un assassinat prévu de longue date, prémédité » ne sauront imposer l'interdiction des licenciements à Bridgestone. La réunion prévue de ce lundi à Béthune en présence des ministres du Travail et de l'Industrie, Elizabeth Borne et Agnès Pannier-Runacher, pour sauver le site apparaît plus comme une tentative pour le gouvernement de mettre en avant son plan de relance que de réellement sauver les emplois.

Les salariéEs de Bridgestone n'ont pas attendu le gouvernement pour s'organiser de leur côté. Immédiatement après l'annonce tombée mercredi dans la matinée, ils se sont réunis devant leur usine pour montrer leur refus de voir

leur outil de travail fermer. Un délégué CGT présent sur les lieux affirme qu'« il est hors de question que cette usine ferme » et qu'il se battra pour que le site continue d'exister car « l'emploi c'est le plus important qu'il peut y avoir ». Les salariéEs de l'usine Cargill de Haubourdin, eux-mêmes menacés d'un plan de 183 licenciements, sont venus en soutien et pour dénoncer les effets destructeurs de la crise économique en cours. Dans cette période marquée par les licenciements massifs et les fermetures d'usines, la résistance des Bridgestone pourrait agir comme un phare pour tous les salariéEs menacés par les plans sociaux du patronat et pour imposer l'interdiction des licenciements comme mesure d'urgence pour lutter contre le chômage.

## LICENCIEMENT

Malgré les tentatives des classes dominantes de la contenir, la crise économique est là.

L'INSEE estime à 13 % la chute du PIB en France. Les plus grands groupes (Renault, Total, Air France, Airbus, EDF, Michelin, Saint-Gobain, Société générale, Veolia...) réalisent des pertes qui se chiffrent en milliards. Les prévisions concernant l'investissement sont de -7 % (-16 % dans la fabrication du matériel de transports), toujours d'après l'INSEE.

La conséquence principale de cette crise est la multiplication des suppressions de postes, avec 800 000 privéEs d'emploi supplémentaires. Les plans se multiplient : 4 600 chez Renault, 5 000 chez Airbus, 7 580 chez Air France, 320 à Figeac-Aéro dans le Lot, 290 à Stelia, filiale d'Airbus dans la Somme, 186 à Cargill dans le Nord, 200 pour Verallia en Gironde, plus Courtepaille, La Halle, Renault, ADP, Alinéa, Auchan, Nokia... Ces plans ne sont qu'une petite partie des suppressions d'emplois, qui sont massives par l'annulation d'embauches, dans l'intérim, par le non-renouvellement de CDD (48,5 % des suppressions de postes dans les entreprises ayant diminué leurs effectifs avant l'été), la diminution de l'activité des auto-entrepreneurs... Un véritable tsunami social, sur lequel nous revenons dans ce dossier.



RÉ

FACE À LA

## AÉROPORTS DE PARIS : LA CRISE SANITAIRE COMME PRÉTEXTE

Mouvement historique : environ 900 salariéEs de l'entreprise Aéroports de Paris (ADP) ont manifesté ce jeudi 17 septembre sur Roissy avec 30 % de grévistes. Cela n'était pas arrivé depuis plus de 20 ans, pour les 35h. La plupart des salariéEs n'avaient même jamais fait grève. ADP est l'entreprise qui gère et exploite tous les aéroports et aérodromes autour de Paris dans un rayon de 50 km, et jusqu'à présent ultra bénéficiaire.

Certes il faut lutter contre la pandémie, mais le Covid-19 sert de prétexte aux patrons pour accélérer la destruction des protections sociales et des valeurs humanistes. ADP est très rentable, rien ne justifie de vendre une telle poule aux œufs d'or.

### De l'argent, il y en a

La feuille de route de l'Union européenne est appliquée à la lettre, et ADP, qui a déjà subi la privatisation en 2005, l'État ayant vendu 49 % des parts, continue le massacre. Suivi par Vinci, qui avec ses 8 % voulait devenir majoritaire avec la privatisation prévue. ADP est très rentable, depuis 2005, c'est plus de 2 milliards qui ont été versés aux actionnaires. ADP touche sa part du CICE et autres aides mais fait comme les autres grands patrons : ils vivent les ouvrierEs et restructurent pour viser le modèle de l'aéroport d'Atlanta : environ 800 personnes et un max de sous-traitance et de contrats précaires contre les 6 300 emplois actuels.

Certes le nombre de vols avec la crise du virus a baissé des deux tiers et les recettes avec, mais les

solutions créatives et sociales pour donner du travail bien rémunéré à tous ne manquent pas. Surtout qu'on nous parle d'un retour au monde d'avant dans les meilleurs délais et donc avec les mêmes fonctionnements dystopiques.

### Un plan de vol bien au point

L'arnaque est partout la même, si tu n'acceptes pas les restructurations violentes APC (Accord performance collective) et APLD (Activité partielle longue durée), tu n'auras pas les RCC (Rupture conventionnelles collectives) qui sont vécues comme des préretraites par les salariéEs, c'est tout ou rien.

Tout y passe avec l'APC, sous prétexte mensonger de mesures provisoires de quelques années : baisse des heures majorées de nuit et week-end, comité d'entreprise, perte des kilomètres voiture remboursés pour venir au boulot, part variable des cadres, mutuelle désormais à la charge des salariéEs pour moitié (soit 50€ mensuels de perte), cotisations retraites, tous les acquis sociaux sont attaqués. Le PDG Augustin De Romanet agit en bon élève placé par le gouvernement.

1400 départs sont programmés dans l'année qui vient, on va faire bosser ceux qui restent. Avec un salaire réduit et une flexibilité maximum : avec le chômage partiel sur deux ans, le patron fait venir qui il veut, quand il veut, et renvoie les autres au chômage. Délai de prévenance : 48h !

### Des turbulences en vue

Les trois « accords » sont présentés conjointement à la signature des syndicats d'ici le 23 octobre, la mobilisation née de la base va se poursuivre, en parallèle des négociations. Les salariéEs des autres entreprises et spécialement de l'aérien ont tout intérêt à se solidariser avec cette lutte et entrer aussi en résistance. L'exemple de l'APC signé chez Derichebourg était un premier test, sur les aéroports, d'Air France aux nombreuses entreprises sous-traitantes, les patrons sont à l'offensive pour faire accepter des sacrifices salariaux. Soit-disant pour sauver l'emploi. Et à des salariéEs qui ont déjà beaucoup souffert des pertes de salaire liées au chômage partiel. Correspondant ADP

**TS, SUPPRESSIONS DE POSTES:****SISTEM****CATASTROPHE EN COURS****LICENCIEMENTS DANS L'AÉRONAUTIQUE: LES SALARIÉ·E·S S'ORGANISENT**

*Jeudi 17 septembre, une première rencontre des salariéEs de l'aéronautique a eu lieu à la Bourse du travail de Toulouse. Elle a rassemblé une cinquantaine d'ouvrierEs, technicienEs et ingénieurEs, venus de 19 entreprises du secteur, militantEs de différents syndicats ainsi que non-syndiquéEs, afin de partager leurs informations et d'organiser le soutien aux boîtes en lutte.*

**L**a situation de l'aéronautique est critique. Alors que les carnets de commande d'Airbus sont pleins sur plusieurs années et que la production actuelle suffit à garantir l'équilibre financier de la société, le principal donneur d'ordre du secteur a interrompu ses programmes de recherche et développement et annoncé un PSE (plan de «sauvegarde» de l'emploi) de 15 000 personnes dans le monde, dont 3 500 pour la seule agglomération toulousaine, soit 15% des effectifs sur place.

**Une trentaine de PSE**

Suite à l'interruption temporaire de la production d'avions puis une reprise à cadence réduite, un monstrueux plan de licenciement qui ne dit pas son nom s'est déjà abattu sur les salariéEs les plus précaires, dont des milliers sont restés sur le carreau. Aujourd'hui, à la suite d'Airbus, une trentaine de PSE ont été annoncés dans la région, et des APC (accords de performance collective) sont envisagés dans plusieurs entreprises du secteur aéronautique.



Derichebourg a ouvert le bal, avec un APC signé sous la menace d'un plan de licenciement, malgré la mobilisation d'une partie des salariéEs: il a conduit au départ de plus de 160 personnes et à une baisse de revenu de plusieurs centaines d'euros par mois pour les autres. DSI aussi a eu droit à un APC en juillet. Aujourd'hui, c'est AAA qui débute les négociations pour son propre plan de licenciement, et demain ce sont les autres boîtes qui feront face aux mêmes attaques de leur direction, avec en jeu des dizaines de milliers d'emplois sur la région toulousaine. L'appel des Derichebourg et des AAA à se réunir aura été entendu.

Poussant plus loin la logique des coordinations qui existaient déjà au sein de la CGT, mais ne parvenant pas à unir ouvrierEs de la métallurgie et ingénieurEs des bureaux d'études, cette initiative a le mérite de proposer des perspectives pour des entreprises peu ou pas syndiquées, et une aide concrète à celles et ceux qui souhaiteraient initier des bagarres dans leur boîte, notamment contre les PSE ou les APC. Devant la perspective de tomber les unEs après les autres comme des dominos, les salariéEs de l'aéronautique n'ont pas d'autre choix que se rassembler, et c'est un premier pas qui mérite d'être salué. **Correspondant**

**LICENCIEMENTS, SUPPRESSIONS DE POSTES: UN ENJEU ESSENTIEL**

*Des dizaines de milliers de suppressions de postes, de licenciements sont en cours ou sont annoncés. Mais pour en mesurer l'ampleur, il ne faut pas regarder seulement du côté des grandes entreprises. Même si c'est dans celles-ci que les possibilités de mobilisation sont les plus réelles. Une réponse d'ensemble doit compléter les résistances entreprise par entreprise.*

**L**es «plans sociaux» s'accroissent: d'après le ministère du Travail, 394 plans ont été annoncés depuis mars dernier ce qui représente plus de 57 000 salariéEs. Ils concernent des entreprises qui, comme Bridgestone, Sanofi, Nokia, General Electric ont bénéficié de millions d'aides publiques sans conditions.

**Vive la crise!**

Avec la «crise», le patronat se sent autorisé à licencier vite et fort. Souvent, la crise économique tout comme la pandémie ont bon dos: certains groupes se lancent dans une espèce de mecano pour se restructurer et élaguer des établissements dont, en fait, la fermeture était programmée depuis longtemps. Les licenciements dits économiques ne constituent qu'une minorité des suppressions d'emplois. Celles-ci prennent la forme de fin de CDD et de compression des effectifs d'intérim et les toujours plus nombreuses ruptures conventionnelles. Plus de 700 000 emplois ont été supprimés au deuxième trimestre. Si le chômage partiel et les aides publiques ont poussé les entreprises à retarder le couperet pour les CDI, les salariéEs les moins protégés subissent la crise en temps réel.

Une bonne partie de ces suppressions d'emplois ont lieu dans des entreprises où il n'y a pas de syndicats et/ou pas de représentation du personnel, ne sont pas obligées de faire des plans de «sauvegarde» de l'emploi. Dans le contexte de crise, elles peuvent connaître des difficultés réelles. Notamment parce que nombre d'entre elles (dans l'industrie automobile, l'aéronautique, le bâtiment, les services informatiques, le nettoyage...) sont dépendantes des grands donneurs d'ordre. La résistance y est plus difficile.

**S'opposer à la fatalité**

Les dégâts sociaux engendrés par les licenciements et suppressions d'emplois appellent de la part du mouvement ouvrier, politique, syndical, associatif, la formulation d'une réponse d'ensemble qui soit à même de prendre en compte la totalité des cas, y compris les licenciements individuels notamment dans les petites entreprises. Deux idées sont essentielles. Première idée: il n'y a aucune raison que les salariéEs pâtissent de choix de gestion dont ils et elles ne sont nullement responsables. Après tout, ce sont les employeurs qui dirigent les entreprises, et c'est le système de profit et de concurrence qui conduit aux restructurations et aux destructions d'emplois. Seconde idée: si la question ne peut être traitée au niveau de l'entreprise, il faut néanmoins que ce ne soit pas les salariéEs qui subissent les conséquences. Tout engagement de procédure de licenciement, toute suppression

**PÔLE EMPLOI PRÊT POUR LA DEUXIÈME VAGUE**

d'emplois doit s'accompagner de l'ouverture des «livres de comptes», de la comptabilité, aux représentantEs des salariéEs ou aux organes d'auto-organisation dont ils se seront dotés. Livres de comptes du groupe en France et hors des frontières, et pas seulement de l'établissement ou de l'entreprise où doivent avoir lieu les licenciements. À partir de là, deux cas de figure: soit le groupe ou l'entreprise peut payer le maintien de l'emploi, soit il est vraiment en difficulté. Ce qui peut se produire dans une crise comme celle d'aujourd'hui, mais cela ne doit pas exonérer les patrons de leurs responsabilités. Si un patron particulier ne peut vraiment pas payer, c'est le patronat en tant que collectivité ne cessant de se présenter comme un «partenaire social» voire «responsable» qui doit le faire. Il faut donc mettre en place des fonds de mutualisation à la charge exclusive des entreprises dans la logique de l'Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariéEs (AGS), qui permettent de financer le maintien des emplois et, si ce n'est pas possible, le maintien de la rémunération intégrale et des droits des salariéEs, ainsi que les possibilités d'une réelle reconversion, par-delà les aléas de la vie de telle ou telle entreprise. La participation à ces fonds devrait être obligatoire.

**Imposer une autre logique**

Dans certaines entreprises, s'engagent d'ores et déjà des luttes pour le maintien des emplois. Le mot d'ordre d'interdiction des licenciements correspond à cette situation où patronat et gouvernement font des salariéEs les variables d'ajustement de leurs politiques. Mais le contexte rend aussi d'actualité d'autres mots d'ordre: partage du travail entre tous et toutes, transparence sur l'utilisation de toutes les aides publiques, même si nous refusons le principe. Licenciements et suppressions d'emplois ne sont ni fatals ni inévitables. Dans les grands groupes, ils résultent de la concurrence «libre et non faussée» et sont la

contrepartie des dividendes des actionnaires et rémunérations exorbitantes des dirigeants, et de la volonté de tous ces gens de les ébrécher le moins possible. Dans les PME, il peut y avoir des difficultés mais, là aussi, les dirigeants et propriétaires veulent préserver leurs avoirs. Face aux licenciements qui ont commencé à déferler, le rapport de forces doit se construire dans l'entreprise chaque fois que c'est possible. Les salariéEs, les syndicats doivent essayer d'associer aux mobilisations tous ceux et toutes celles qui dépendent de l'entreprise, y compris les CDD, intérimaires, salariéEs de la sous-traitance ou prestataires. Et de tisser des liens au niveau local, régional voire national afin de coordonner les actions, débattre des revendications et des moyens de les faire aboutir.

La réalité, la menace du chômage et le chantage permanent qu'il permet restent des éléments déterminants dans la construction du rapport de forces. Si les salariéEs n'ont pas à payer la crise, il ne faut pas qu'État et patrons puissent se renvoyer la balle. Le patronat nous conduit à la catastrophe sociale et écologique et l'État ne doit pas être la «providence» des capitalistes en faillite. L'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois ne peuvent s'envisager que dans le cadre d'un rapport de forces largement amélioré pour les salariéEs et constitue une remise en cause du pouvoir patronal sur la société. Tels sont les enjeux.

*Robert Pelletier et Henri Wilno*



**DU FRIC POUR NOS SERVICES PUBLICS!**

## ANTIRACISME

## L'islamophobie est la vraie provocation, soutien à Maryam Pougetoux

Après Imane Boun, blogueuse étudiante voilée assimilée au terrorisme par une journaliste du Figaro avec le soutien du ministre de l'Intérieur, c'est au tour de Maryam Pougetoux, vice-présidente de l'UNEF d'être au cœur d'une tornade réactionnaire initiée par le gouvernement.

**A**lors que Maryam Pougetoux était présente à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une commission d'enquête relative à la situation sanitaire et la jeunesse, Anne-Christine Lang, une députée LREM, s'est octroyée le droit de déblatérer des propos haineux à son encontre, pour la simple raison qu'elle est musulmane et qu'elle portait le hijab, quittant la salle suivie de plusieurs députés LR. Cette représentante du parti au pouvoir est un nouvel exemple de la politique brutale du gouvernement à l'égard des populations de confession musulmane ou identifiées comme telles.



### Instrumentalisation de la laïcité et du féminisme

Loin d'être des dérapages de la part de quelques politiques isolés, c'est en réalité l'incarnation du projet de loi sur les « séparatismes » initié par Gérald Darmanin et Marlène Schiappa. Un duo des plus féministes puisque l'un est accusé de viol tandis que l'autre est connue pour ses prises de position islamophobes et racistes sous couvert de féminisme.

Encore une fois, c'est au nom d'une « laïcité » dévoyée et des droits des femmes que les vrais « provocateurs » justifient l'exclusion d'une représentante syndicale de l'Assemblée nationale, réduisent une blogueuse à son voile, excluent les femmes musulmanes des piscines, des plages et des écoles. Nous refusons que la lutte pour les droits des femmes soit instrumentalisée par le gouvernement et leurs alliés à des fins racistes, nationalistes et islamophobes. Avec ce gouvernement, et les précédents, ce sont les femmes musulmanes, les femmes racisées, qui sont les plus discriminées et exploitées. Face à cette offensive réactionnaire contre les musulmanEs, il est urgent de réagir et de se mobiliser massivement et de façon unitaire. En ce sens, tout silence est coupable et la défense de la laïcité, qui n'a rien à voir avec l'exclusion, ne peut servir de caution à ces attaques odieuses.

NPA Jeunes

## ÉDUCATION NATIONALE

## L'habit ne fait pas le ministre

Plutôt que de prendre des mesures responsables face à la crise sanitaire qui frappe de plein fouet cette rentrée 2020, le ministre préfère se mêler de la façon dont les filles s'habillent à l'école.

**C**ela ressemble à une (mauvaise) blague... Et pourtant. Plusieurs lycéennes ayant eu à subir des remontrances sur leur tenue vestimentaire, ou choquées par des règlements intérieurs qu'on croirait sortis d'un autre âge, ont décidé ces dernières semaines de ne plus se taire. Leur ras-le-bol a débouché sur le hashtag #14septembre, date à laquelle toutes les élèves étaient invitées à s'habiller comme elles le souhaitaient pour défier un certain ordre scolaire qui entend se mêler de la façon dont les filles ont le droit, ou pas, de s'habiller. Il faut donc, une fois de plus, rappeler que « trop couvertes ou pas assez, c'est aux femmes de décider », y compris dans les établissements scolaires. Et que lorsqu'on renvoie chez elle une jeune femme au motif que sa tenue troublerait l'attention des garçons, on lui signifie que son éducation est moins importante que celle de ses camarades masculins. Le combat antisexiste dans l'éducation nationale a de beaux jours devant lui.

### Jean-Michel Sexiste

Bien évidemment, le très réac Blanquer ne pouvait pas laisser passer cette occasion de s'illustrer. « Il faut s'habiller normalement et tout ira bien », a-t-il donc martelé, avant de préciser sa pensée lundi dernier : « normalement », c'est-à-dire... « de façon républicaine ». Serait-ce donc la république qui l'obligerait à faire du paddle et des barres parallèles en costume-cravate ? Voilà qui fait réfléchir.

En tout cas, cette polémique tombe à pic pour éviter de tirer les leçons d'une rentrée bien plus catastrophique que ce que le discours officiel entend nous faire croire. Jeudi 17 septembre, en conférence de presse, le ministre



Olivier Véran a accompli un grand écart digne de Jean-Claude Van Damme en annonçant, d'un côté, que l'épidémie repartait fortement à la hausse et, de l'autre, qu'il fallait assouplir le protocole sanitaire dans les écoles.

Cela s'est traduit, dans les faits, par une restriction de la liste des symptômes nécessitant un test, ainsi que par la redéfinition de la notion de « cas contact », excluant les enseignantEs et les camarades de classe d'un élève testé positivement au Covid. L'urgence, c'est d'éviter que davantage d'écoles et de classes ne ferment, alors qu'il y avait, à la date du 17 septembre, 89 établissements et plus de 2100 classes fermées. Pour bien des profs, inquiets pour leur santé comme celle de leurs élèves, c'est le signe que le gouvernement a décidé de jouer avec leurs vies, par cynisme et calcul économique. En effet, celui-ci a fait un pari, en s'appuyant uniquement sur les études scientifiques qui minimisent le plus la contagiosité des enfants, alors même que d'autres études, menées par exemple aux

États-Unis, obtiennent d'autres résultats.

Nul ne peut prédire, à ce stade, de quoi les prochaines semaines et les prochains mois seront faits. Mais en tournant le dos au principe de précaution et en décrétant qu'en quelque sorte, comme pour le sexisme, « il suffit de s'habiller

normalement et tout ira bien », Castex, Blanquer et Véran placent les personnels de l'Éducation nationale dans une situation intenable.

### Christine Renon, ni oublié ni pardon

C'était il y a un an. Le 21 septembre 2019, Christine Renon, directrice d'école à Pantin dans le 93, se donnait la mort dans son école, juste après avoir mis des mots sur la souffrance engendrée par une politique qui broie et qui épuise les profs comme les élèves. On ne sait pas si Blanquer, qui avait eu tant de réserve, ne serait-ce qu'à prononcer son nom, penserait à elle en ce jour anniversaire. Mais nous, nous ne l'oublions pas. À l'heure où la seule réponse face à la pandémie est une politique d'irresponsables, à l'heure où rien ne semble arrêter le bulldozer des réformes décidé à raser tout ce qui reste d'équité, la lettre de Christine Renon résonne aujourd'hui avec encore plus de force qu'hier.

Raphaël Alberto

## Dans tous les quartiers, un même droit à l'éducation !

**D**ans le 93, département le plus jeune de France, mais qui a connu le plus grand nombre de décès du coronavirus, où le chômage flambe, mettant de nombreuses familles dans le rouge, la rentrée scolaire se fait avec un manque inédit de personnels médico-sociaux.

Pour la seule ville de Saint-Denis, dans les quatre lycées de la ville et dans au moins quatre collèges, il manque soit une infirmière (qui manque aussi aux écoles qui la partagent), soit une assistante sociale, soit une conseillère d'orientation psychologue, parfois plusieurs. Aux enseignantEs mobilisés, l'Éducation nationale répond qu'ils et elles doivent « trouver eux-mêmes des solutions ». Dans un lycée professionnel où l'assistante sociale suivait 500 des 700 élèves l'an dernier, on a répondu que le lycée n'est pas « prioritaire ».

Si le rectorat ne réussit pas à pourvoir ces postes, c'est avant tout parce qu'ils sont très mal payés (1280 euros à l'embauche pour une assistante sociale). Mais ces postes sont indispensables pour accompagner les élèves et leurs familles. Leur travail est le dernier filet de sécurité pour intervenir dans des situations familiales très précaires, jusqu'à mettre les enfants en danger, c'est aussi un des éléments majeurs de la lutte contre le décrochage scolaire. C'est un droit dû à la population des quartiers populaires qui leur est dénié, une fois de plus. Une première mobilisation a réuni mardi 15 une soixantaine d'enseignantEs et de parents, qui se sont donné rendez-vous la semaine suivante.

Cathy Billard

## « DÉPENDANCE » ----- Aux retraitéEs de payer ?

Alors même que le gouvernement annonçait sur un mode catastrophiste le « creusement abyssal des déficits sociaux », il a fait adopter cet été par le Parlement la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale. Ce nouveau « risque social », censé couvrir la compensation de la perte d'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées (la « dépendance ») a été mis en place, sans définir aucun mode de financement.

**L**aurent Vachey, inspecteur général des finances et ancien directeur de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) a été chargé par le gouvernement de faire des propositions pour combler cette lacune. Il vient de remettre, le 14 septembre, son

rapport pour trouver les six milliards d'euros jugés nécessaires d'ici 2024.

### Les « aînéEs » dans le viseur

Plusieurs médias ont pris connaissance de ce document non public et en ont révélé le contenu. Comme souvent, l'organisation

## RÉPRESSION Après plus de 110 jours, Roland Veillet est toujours en prison

Des nouvelles de notre camarades Roland Veillet, incarcéré à Nîmes depuis le 31 mai.

**C**omme tous les mercredis, le comité de soutien à Roland s'est retrouvé face à la prison. Son procès en appel doit avoir lieu le 29 septembre, la dernière lettre de Roland laisse à penser que ses droits à se défendre vont une fois de plus être minorés, voire quasi absents.

### Un procès d'opinion

Les règles de procédure sont appliquées à minima et elles laissent la part belle à l'accusation à charge. Les seules

accusations que peuvent lui faire les représentants du pouvoir c'est d'avoir mis en cause... leur pouvoir, en fait celui que leur autorisent les tenants du capitalisme et leur amis banquiers, car pour Roland et les Gilets jaunes autour de lui c'est bien un procès d'opinion, un procès politique sur le non-droit à penser autrement que la pensée du profit immédiat, massif et excluant. Une dizaine de ces militantEs se sont retrouvés à la manifestation intersyndicale du jeudi 17 septembre, car ils et

elles continuent à appeler au soutien de ce militant anticapitaliste qu'est Roland,

car il faut et nous devons soutenir Roland.  
Christian Barbieux



DR

## SANTÉ Non-reconnaissance du Covid-19 en maladie professionnelle : le mensonge d'État continue

Le décret portant sur la reconnaissance du Covid-19 en maladie professionnelle est paru le 15 septembre et contredit les annonces de Véran du mois de mars, quand les hospitalierEs étaient applaudis tous les soirs à 20h.

La reconnaissance ne sera pas automatique et systématique, mais limitée aux seules personnes qui ont eu besoin d'un apport en oxygène, voire sont mortes du virus. Dans le secteur de la santé, cela concernera une centaine de personnes alors que plusieurs milliers de personnes ont contracté le virus sur leur lieu de travail et devront en faire la preuve auprès d'un comité unique constitué de deux personnes ! Même régime pour toutes les premières lignes comme les éboueursEs, caissierEs ou transporteurEs.

Faut-il rappeler les manquements des autorités sanitaires et du gouvernement à donner aux soignantEs les moyens de se protéger ? Les pouvoirs publics feignent de les ignorer, tout comme ils ignorent les conséquences sur la santé mentale, avec des maladies,



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

de l'absentéisme, du surmenage professionnel et à terme des démissions, rendant encore plus dramatique la pénurie de personnel. Un rapport du Conseil international des infirmières a recensé le décès de plus d'un millier d'entre elles, dans 44 pays, dont moins de la moitié classe le Covid-19 comme maladie professionnelle.

### Impacts physiques et impacts financiers

Cette reconnaissance ne prend en compte que les impacts majeurs du Covid sur l'appareil respiratoire et

ignore toutes les autres séquelles comme la fatigue chronique, la fièvre résiduelle, le dérèglement du système nerveux ou les douleurs articulaires. Sans reconnaissance en maladie professionnelle, les frais médicaux ne sont pas pris en charge à 100%, et il n'y a pas d'indemnité en cas d'incapacité temporaire ou permanente de travail. Les malades sont abandonnés à leur sort. En cas de décès, les ayants droit ne percevront aucune rente. C'est la raison pour laquelle l'association Coronavictimes et le Comité anti-amiante Jussieu

ont déposé un recours en annulation et s'engagent à soutenir toute demande d'indemnisation devant les tribunaux administratifs, sur la base de la faute de l'État.

### Un choix capitaliste

Que s'est-il passé entre mars et septembre pour que le gouvernement trahisse son engagement ? Un simple « retour » à sa nature capitaliste qui le conduit à préférer distribuer 100 milliards pour un plan de relance en faveur des patrons sans contreparties ni garantie de non-licenciements plutôt que de soutenir les salariéEs, les premierEs de corvée ou de supprimer la TVA, impôt non proportionnel aux revenus et de ce fait le plus injuste.

Le gouvernement pense se dédouaner d'indemniser les hospitalierEs malades du Covid en augmentant leur traitement de 193 euros. Comme si cette revalorisation permettrait tous les mauvais coups, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Il se trompe et le calcul est mauvais. Les hospitalierEs n'ont pas dit leur dernier mot à propos du Ségur de la santé ou des lits et des postes de soignantEs que le gouvernement continue de fermer. Déjà, des mouvements de grève éclatent un peu partout en France et la date du 15 octobre est retenue pour une montée nationale à Paris.

**CorrespondantEs**

## THALES Les salariéEs et les syndicats se préparent à un gros coup de vent

La crise du Covid-19 et ses conséquences sur le secteur aéronautique et du transport aérien ont touché plusieurs activités clés de Thales (électronique embarquée, avionique, gestion du trafic, radars...), aussi bien dans le domaine civil que militaire.

L'hypothétique vente de 18 avions Rafale (six appareils neufs seulement) à la Grèce pourrait temporairement améliorer la santé délicate de Dassault, actionnaire principal de Thales à 24,7%, mais les difficultés du motoriste Safran et des autres fabricants d'avions noircissent les perspectives de rentabilité du groupe. En bon capitaliste, la direction de Thales compte engager une profonde restructuration du groupe qui compte 83 000 salariéEs dont plus de la moitié en France, répartis dans des dizaines d'établissements de tailles variées.



PHOTO THÈQUE ROUGE/MILO

### Le Covid a bon dos

La direction engage aujourd'hui une séquence sociale et industrielle comprenant une restructuration importante. En 2018 et 2019, le carnet de commandes étant

plein, la direction avait remballé tous ses projets de rationalisation, de regroupement et de fermeture de sites. Le Covid ayant bon dos, il n'en est plus de même à présent. L'éjection subite, le 17 septembre, du DRH du groupe intervient au moment où la direction engage un plan de soutien à l'emploi (lire/comprendre : de destruction d'emplois et de sites). Cette éjection sans concertation du DRH signifie des désaccords au sein de l'équipe de direction de Thales sur la manière d'aborder la situation sociale tendue. Le DRH éjecté était plutôt sur une

ligne « Hollande-Valls-Macron » où « je ne négocie pas mais je veux bien concéder sur la décision déjà prise » et « je vous emmerde ». Le prochain négociateur, plus humain mais rappelé des oubliettes sociales du groupe, ne devrait pas illusionner les salariéEs et leurs organisations syndicales.

Les négociations qui s'annoncent impliquent la construction d'un rapport de forces, qui passera par un renforcement de l'unité syndicale autour d'un plan de riposte pour maintenir l'emploi et les sites.

**CorrespondantEs**

## ÉCOLOGIE Septièmes journées d'études du collectif national Arrêt du nucléaire

Les 2, 3 et 4 octobre 2020 à Paris.

D'abord prévues le premier week-end de juillet autour de la centrale nucléaire du Blayais en Gironde, les journées se tiendront finalement début octobre à Paris au théâtre de la compagnie Jolie Môme<sup>1</sup>.

### « Marier la posture scientifique et l'activité contestataire »

Arrêt du nucléaire (ADN) est issu du regroupement de collectifs locaux ayant quitté le réseau Sortir du nucléaire (après le licenciement de Stéphane Lhomme et l'évincement de la majorité des membres du CA en 2010) et de collectifs ayant quitté le réseau en 2015. Las des batailles de pouvoir et du poids des salariéEs dans les décisions du mouvement, ces groupes ont opté pour un fonctionnement privilégiant la mise en commun des énergies et des actions et surtout la réflexion sur les évolutions de l'industrie nucléaire, les liens avec le mouvement social et anticapitaliste, le retour aux formes de lutte des années 1970 en lien avec les mouvements émergents à Bure ou contre l'EPR de Flamanville.

Comme le soulignait un article du *Monde* le 19 juillet 2020, le réchauffement climatique a fait passer l'atome au second plan dans les mobilisations. Pourtant la situation de l'industrie nucléaire est alarmante. Le nucléaire ne produit pas plus de 10% de l'électricité dans

le monde et la filière française se débat avec des chantiers, EPR, grand carénage, vieillissement des installations, Iter et Bure, dont les coûts et les difficultés techniques explosent.

Ces septièmes journées seront centrées sur l'analyse des stratégies de l'industrie nucléaire pour sortir du marasme en ouvrant par exemple de nouveaux chantiers juteux (le démantèlement) mais aussi sur une analyse des erreurs du mouvement antinucléaire. En effet, ce mouvement de contestation jeune, fortement anticapitaliste et antiproductiviste dans les années 1970, a été en partie intégré dans les CLI (commissions locales d'information) et s'est par la suite technicisé, ne réussissant pas « à marier la posture scientifique et l'activité contestataire » comme le remarque la sociologue Sezin Topçu dans son ouvrage *La France nucléaire, l'art de gouverner une technologie contestée*. À l'issue des journées d'études un nouveau numéro de la revue *Atomes crochus* fera la synthèse des débats et échanges de ce week-end.

### Commission nationale écologie

1 - La Belle Étoile, 14, rue Saint-Just à Saint-Denis.

Programme en ligne sur <http://collectif-adn.fr/entree.html>



de telles « fuites » permet au pouvoir de mesurer les réactions à des mesures sensibles. L'exécutif veut ainsi « prendre la température » avant d'ajuster les décisions qui figureront dans la loi « grand âge et autonomie » débattue prochainement. Sans surprise et loin de la nécessaire prise en charge solidaire du grand âge et du handicap, les propositions du rapport Vachey, si elles étaient retenues, marqueraient une nouvelle étape dans le démantèlement de la Sécurité sociale. Dans ce catalogue, les « ainéEs » sont particulièrement visés. Le calcul de l'allocation compensant la perte d'autonomie (APA) prendrait en compte, désormais, la valeur de la résidence principale de la personne, réduisant le nombre des bénéficiaires et le montant des prestations. De même les conditions d'attribution de l'AAH (allocation adulte

handicapé) seraient durcies. Seules les personnes âgées dépendantes bénéficieraient désormais de l'exonération de cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile, et non plus toute personne de plus de 70 ans. Le plafond d'abattement de 10% sur les pensions de retraite dans le calcul des impôts serait supprimé. Enfin, poursuivant sur la lancée du début du quinquennat - interrompue par la mobilisation des Gilets jaunes -, la CSG des retraitéEs « les plus aisés » serait alignée sur celle des actifEs et passerait de 8,3 à 9,2. Le rapport souligne lui-même que cette hausse « poserait une question d'acceptabilité politique ».

### Retraités responsables, donc taxables

Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, d'entendre monter une petite musique :

s'il est nécessaire, face au Covid, de protéger les personnes « les plus fragiles », n'est-ce pas justement à cause d'elles que l'économie a été à l'arrêt pendant deux mois et peine à redémarrer ? Ces gens-là ne sont-ils pas un peu responsables du marasme économique ? Or ils sont pour l'instant les seuls à ne pas contribuer à « l'effort » pour sortir de la crise. Leurs pensions n'ont pas baissé, alors que bien des salariéEs ou indépendantEs ont perdu tout ou partie de leurs revenus, et que les jeunes ne trouvent pas d'emploi. Ne serait-il pas « équitable » qu'ils et elles apportent aussi leur contribution et se serrent encore un peu plus la ceinture ? Ces tentatives de faire payer la crise à celles et ceux qui en sont les victimes et de semer entre elles et eux la division pour occulter les véritables

responsabilités doivent être combattues. Et cela dès aujourd'hui, au moment où les milliards pleuvent pour renflouer le capital, sans la moindre contrepartie, et où les plans de licenciements se multiplient.

Oui, il faut une prise en charge intégrale de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale. Elle passe par la création d'un service public de la perte d'autonomie financé à 100% par la Sécurité sociale. Les ressources de cette dernière doivent provenir exclusivement des cotisations sociales versées par les employeurs, et non des impôts et taxes payées avant tout par les salariéEs actifs ou retraitéEs et par celles et ceux qui vivent de leur travail.

**Jean-Claude Delavigne**

MACRON S'EN PREND ENCORE AUX RETRAITÉ-ES



**Meeting interpro****Répression au travail: un 1<sup>er</sup> meeting réussi, et un nouveau rendez-vous le 12 octobre**

Mercredi 16 septembre, la salle Henaff de la Bourse du travail à Paris, était remplie, et de nombreux internautes s'étaient donné rendez-vous pour suivre le live organisé par le Média.

Le meeting interprofessionnel contre la répression au travail est une réussite, d'abord par l'affluence de gens qui y ont assisté, physiquement ou sur internet. Mais c'est aussi et surtout une réussite par le large panel que la tribune a su réunir.

**Large panel d'intervenants**

Un panel d'abord très large par les secteurs représentés: l'inspection du travail, avec Anthony Smith, sanctionné par sa hiérarchie pour avoir osé exiger la mise en œuvre de mesures de protection du personnel d'une association d'aide à domicile; la RATP, avec la présence d'Alexandre El Gamal, syndicaliste CGT au dépôt de Vitry, licencié cet été pour avoir participé à la grève de décembre dernier, et d'Ahmed Berrahal, mis à pied par la direction pour la même raison; la SNCF, avec Éric Bezou, licencié pour avoir protesté contre le management de la hiérarchie; le secteur de la santé, avec Thomas, infirmier au Rouvray, sanctionné pour avoir alerté sur le manque de masques dans les hôpitaux, et Anissa Amini, aide-soignante en EHPAD, elle aussi sanctionnée pour avoir dénoncé le fait qu'on leur demandait de mettre les morts dans des sacs mortuaires, alors que ce n'est pas leur travail. Sont également intervenus Vincent Fournier et Gaël Quirante, postiers dans le 78 et le 92, alors qu'ils font face à une répression administrative et judiciaire féroces, cumulant mises à pied, convocations au commissariat, procès... Enfin, les trois de Melle, Cécile Proust, Aladin Lévêque et Sylvie Contini, mis à pied depuis mars dernier pour leur participation à la grève contre les E3C, et désormais convoqués en CAPA disciplinaire avec une autre de leur collègue, ont témoigné de l'énorme vague répressive en cours dans l'éducation nationale.

Ce meeting est également une réussite par le panel syndical et politique qu'il a réuni. En effet, à la tribune se sont succédé Cathy Billard pour le NPA, Jean-Pierre Mercier pour LO et Mathilde Panot pour LFI. Éric Beynel est également intervenu pour Solidaires et, fait plus rare, Céline Verzeletti pour le bureau confédéral de la CGT.

**Le 12 octobre à Poitiers pour soutenir les quatre de Melle!**

Le collectif à l'origine de ce meeting s'est constitué à l'initiative, entre autres, du comité de soutien des trois de Melle. En mars dernier, ces trois enseignantEs du lycée Desfontaines de Melle, dans les Deux-Sèvres, étaient mis à pied pour quatre mois suite à leur participation à la grève des E3C. En juillet, en dehors de tout cadre légal, le rectorat de Poitiers a prolongé cette suspension pour quatre mois. Mi-septembre, nouvelle surprise: ce ne sont plus seulement trois enseignantEs du lycée, mais quatre, qui sont convoqués en CAPA disciplinaire les 12, 13, 14 et 16 octobre. Les motifs de cette convocation sont délirants («manquement à la dignité de fonctionnaire», «incitation à l'émeute»), alors même que la direction du lycée, qui avait à l'époque enfermé les élèves avec des cadenas dans les salles, coupé les alarmes incendie... pour les obliger à passer les épreuves des E3C, n'a jamais été inquiétée. Une intersyndicale nationale Sud éducation-SNES-CGT-FO s'est constituée, et une manifestation nationale est organisée le 12 octobre, jour de la première CAPA disciplinaire, pour soutenir les collègues. La Coordination nationale de l'éducation appelle à se mettre massivement en grève ce jour-là et à se rendre à Poitiers.

Suite aux liens tissés à travers l'organisation du meeting, des militantEs d'autres secteurs professionnels ont d'ores et déjà indiqué qu'ils seraient présents à Poitiers ce jour-là.

Correspondant

**Bordeaux en Luttés****Le changement, c'est la rupture**

C'est pour nous une rentrée particulière. Maintenant que nous avons des éluEs au conseil municipal, il va nous falloir apprendre à militer avec. Car même si notre collectif comprend de nombreux militantEs expérimentés et dans des domaines divers, nous avons bien conscience d'être dans une phase de découverte et d'apprentissage. Pas pour devenir des «bons» élève du conseil municipal, surtout pas pour ressembler à ce que la gauche institutionnelle a pu produire, mais bien des éluEs-militantEs, utiles au mouvement social.

Bien sûr que nous ferons sérieusement le boulot de conseiller municipal, mais avant tout, il s'agit pour nous, comme on le dit depuis le début, de faire rentrer la colère dans le «parlement» bordelais, à faire entendre la parole de notre camp social, des milieux modestes et populaires, des plus précaires. Et pas seulement pour crier et dénoncer mais surtout pour perturber la routine, pour trouver des brèches qui pourraient faire bouger des choses.

**Tout est à construire**

Certes ce n'est pas à trois éluEs que nous changerons la donne. Mais justement, et c'est là le véritable enjeu, c'est que par notre parole et action d'élusEs, nous puissions aider à faire évoluer le rapport de forces. L'important sera notre capacité à faire le lien entre le «parlement» et la population, à relayer les résistances, les exigences, les besoins sociaux, à tisser des liens entre les mobilisations.

Nous savons que tout est à construire, qu'on a besoin d'apprendre à faire pour être efficace dans ce boulot militant. Nous savons aussi que cela dépendra des luttes sociales existantes, des combats menés quotidiennement dans les quartiers, pour l'intérêt collectif, pour les droits et la dignité de toutes et tous.



FB BORDEAUX EN LUTTES

Alors il faut qu'on s'organise, qu'on organise le travail militant, qu'on crée et renforce les liens entre les associations, les syndicats, les habitantEs qui se défendent. De notre place, nous espérons pouvoir aider à construire, à donner confiance dans l'action collective et solidaire, à donner envie de s'occuper de ses affaires, en ne laissant surtout pas la mairie, les pouvoirs locaux s'en occuper sans nous.

**Une politique qui répond aux urgences sociales**

Les coups durs et les inquiétudes sont déjà là, en cette rentrée: crise sanitaire, licenciements, précarité,

tensions et violences dans les rues, pollution, présence policière et répression... Ce n'est évidemment pas parce que la droite a été délogée que la vie va s'améliorer. D'autant que la gauche écolo-socialiste ne donne aucun signal de changement. Ce n'est pas une surprise mais ce n'est pas pour autant qu'il faudra s'y résigner. En tant que groupe d'opposition de gauche (on accepte le terme même s'il peut comporter des ambiguïtés) Bordeaux en Luttés peut aider à formuler une politique qui réponde aux urgences sociales, faisant face à l'inertie, aux arguments «réalistes» comme quoi il faudrait du temps pour changer les choses.

Une «opposition» peut devenir utile et efficace si elle s'appuie sur la population qui prend ses affaires en main, si elle se coordonne avec les mobilisations.

Que ce soit sur les questions de crise sanitaire (nécessité de dispensaires de santé dans les quartiers, gratuité des masques...), du logement d'urgence (réquisition pour les sans-abris et mal-logés), du «traitement» de la délinquance qui doit être avant tout social, du combat contre les politiques sécuritaires, de l'urgence climatique (transport gratuit, luttes contre la bétonisation, arrêté anti-pesticide...), le «changement» c'est forcément une rupture, pas seulement avec la politique de droite mais surtout avec les milieux capitalistes et affairistes de Bordeaux, cela suppose une confrontation pour imposer une redistribution des richesses, base qui rend possible une politique sociale.

D'ores et déjà, nous nous organisons et travaillons dans ce sens. Nous ne savons évidemment pas si nous réussirons mais nous avons de quoi espérer car le ras-le-bol existe dans une bonne partie de la population, convaincue que la droite n'a pas été virée pour continuer pareil, que face au «Bordeaux bourgeois», le Bordeaux populaire n'a pas fini de se faire entendre.

Philippe Poutou

**Ciné-débat****Un pays qui se tient sage de David Dufresne**

Alors que s'accroissent la colère et le mécontentement devant les injustices sociales, de nombreuses manifestations citoyennes sont l'objet d'une répression de plus en plus brutale.

*Un pays qui se tient sage* invite des citoyens à approfondir, interroger et confronter leurs points de vue sur l'ordre social et la légitimité de l'usage de la violence par l'État.

Une séance organisée par le NPA en partenariat avec Jour de Fête. En présence de Yessa Bel et d'autres membres du Collectif de défense des jeunes du Mantois, de Fabien Jobard directeur, de recherche au CNRS, et de Raphaël Kempf, avocat pénaliste.

Le film est soutenu par la Quinzaine des réalisateurs.

Tarifs: 10,60€ (normal), 8,80€ (réduit), 7,60€ (étudiantE), 5€ (-15 ans).

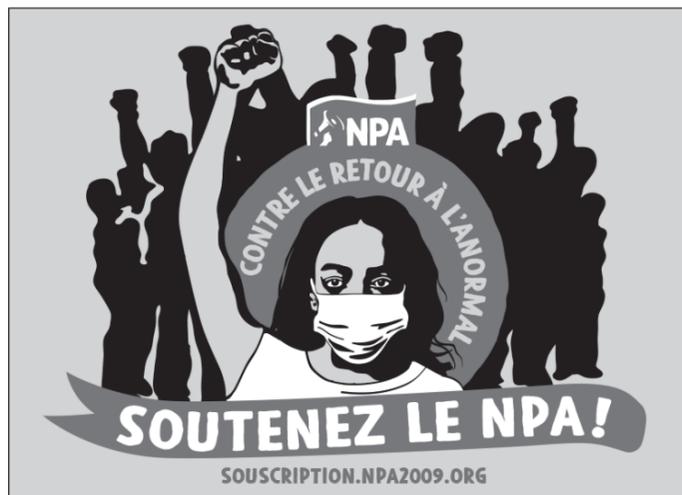
**JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE À 20 HEURES**

**Au cinéma Les 3 Luxembourg**

67, rue Monsieur-Le-Prince  
75006 Paris

**Souscription du NPA**

Pour gagner contre la réaction sociale et démocratique, dans la rue, sur les lieux de vie, de travail et d'étude, il faudra à notre camp social de l'unité, de la radicalité, de la démocratie, des masses en mouvement, de l'auto-organisation, un projet et une stratégie, mais aussi des organisations syndicales... et politiques. Et c'est là que le NPA peut jouer son rôle en tant que parti politique, dans la rue mais aussi dans les urnes. Faire de la politique coûte cher et les difficultés financières (déjà chroniques) du NPA se sont sérieusement aggravées en 2020. Vos dons sont donc plus précieux que jamais. Permettez-nous de développer notre activité au service de notre classe et du socialisme!

**NPA SOUSCRIPTION**

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
MONTANT \_\_\_\_\_ €

Chèque à l'ordre de «NPA souscription» à remettre à unE militantE ou à envoyer à: NPA, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil avec le coupon détachable dûment rempli.

SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG

Essai

# Le PCF à Renault Billancourt, d'Alain Viguié

Arbre bleu éditions, 458 pages, 30 euros.

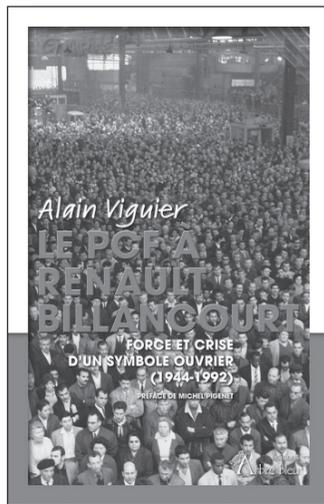
De nombreux livres – mémoires militantes, travaux sociologiques – ont été publiés sur l'usine de Renault Billancourt qui, forte de plus de 30 000 ouvriers, marqua les deux grèves générales de juin 1936 et de mai 1968. Le PCF dans l'usine, c'est en 1980 autour de 70 cellules et 2 000 cotisantEs. Même si ce décompte « administratif » ne signifie pas autant de militantEs, c'est un maximum atteint à cette date depuis 1945. L'ouvrage d'Alain Viguié, *Le PCF à Renault Billancourt*, rédigé à partir de sa thèse universitaire, est basé, en sus de la consultation d'archives, sur des entretiens oraux réalisés auprès de tout l'arc politique qui fut actif à Billancourt.

Du PCF bien sûr puisque c'est le sujet du livre, jusqu'à Lutte ouvrière et la LCR en passant par le court moment maoïste, tous les courants politiques sont pris en compte. Mais sont aussi retenus et décrits l'activité féministe au sein du MLAC et du groupe femmes, les parcours de militantEs syndicaux et d'ouvriersEs de ces diverses nationalités représentées à Billancourt.

Ce faisant, c'est souvent une juxtaposition de prises de position qui seraient toutes aussi légitimes sans jugement de l'auteur sur elles. Cependant, les matériaux fournis sont là pour pouvoir en tirer des conclusions politiques.

**Permanence des luttes**

La domination du PCF ne s'est bien sûr pas exercée de façon



linéaire depuis l'élan donné par la nationalisation-expropriation de l'entreprise en 1945 et le rôle clé que jouèrent à ce moment-là le PCF et la CGT. Comme le rappelle l'ouvrage, ce fut une période d'intenses affrontements, en particulier chez Renault, pesant sur les rapports de forces sociaux et la situation politique nationale. Ce qui marque l'histoire de Billancourt, comparée à celle d'autres grandes usines, c'est, bien sûr avec évidemment une intensité variable, la permanence des luttes au niveau de l'atelier, du département ou de toute l'usine. Il n'aurait pas été possible de maintenir ces luttes à ce niveau pendant un cycle de plusieurs dizaines d'années sans un mouvement ouvrier organisé. Mais

en même temps, ces luttes ont su être contenues dans des limites compatibles avec les choix stratégiques du PCF. Pour pouvoir isoler ou arrêter des grèves, comme cela est rapporté dans l'ouvrage d'Alain Viguié, il faut disposer d'une influence conquise lors de grèves précédentes et savoir la renouveler. Les ressorts contradictoires de la domination du PCF sont ainsi décrits.

Alors que les dirigeants « centraux » du PCF et de la CGT ont toujours été formés au même moule de l'école professionnelle Renault et de la montée dans l'échelle des responsabilités militantes, les OS animateurs du travail militant du PCF et de la CGT dans ce secteur n'ont jamais accédé à ces fonctions de direction centrale. La distanciation croissante du PCF d'avec une majorité de travailleurs immigrés est décrite dans le livre.

**Défaite sans véritable combat**

Cette chronique d'un demi-siècle se termine par la fin de la production dans l'Île Seguin en 1992 et – effet collatéral – par la fin du PCF à Billancourt. Une défaite sans véritable combat, sinon limité à un dernier « carré » de militants du PCF. Les entretiens qui relatent ce moment disent l'amertume. La majorité des dirigeants du PCF et de la CGT de l'usine à la fin des années 1950, et toujours aujourd'hui en situation de militer, sont en dehors du PCF et de tout autre parti politique.

Que le PCF se soit inscrit dans les années 1950 dans l'univers

politique du stalinisme et en ait ensuite traversé toutes les crises est un fait historique à Billancourt comme ailleurs. L'ouvrage, même s'il fournit les matériaux pour le saisir, fait silence sur ce facteur et, en prolongement de cela, l'auto-organisation, c'est-à-dire la prise en charge directe de leurs affaires par les travailleurEs eux-mêmes, n'est pas abordée comme critère pour juger de la justesse et de l'efficacité de la manière d'animer une lutte. Même si la fin du PCF dans le cas de Billancourt s'explique par la fermeture de l'usine, toutes les grandes entreprises sont aujourd'hui en France un véritable désert politique. Et la présence faible mais réelle de courants politiques d'extrême gauche dans les entreprises ne comble pas ce désert. Quant à La France insoumise, la construction de groupes militants dans les entreprises n'est pas son sujet.

Les conditions d'affirmation politique de la « classe ouvrière », prise au sens de toutes celles et ceux qui sont exploités dans les rapports sociaux de production capitalistes, sont nécessairement nouvelles. Mais ce retour non mythifié vers le passé est utile aujourd'hui pour comprendre les raisons politiques de ses dérives et tracer le chemin d'une véritable émancipation des ouvrierEs et de touteEs les exploitésEs. Un livre à lire.

**Patrick Schweizer et Jean-Claude Vessillier (anciens salariés de Renault Billancourt)**

Roman graphique

# Carbone & Silicium, de Mathieu Bablet

Postface d'Alain Damasio, éditions Ankama, 268 pages, 22 euros.

En l'an 2317, 271 années après leur création conjointe dans la Silicon Valley, l'androïde Silicium rejoint son amie Carbone sur le barrage d'Itaipu (Paraguay) quasi asséché pour l'accompagner dans son œuvre de suicide collectif des robots créés à l'image de l'homme pour, initialement, protéger l'espèce humaine vieillissante. Au cours de leur longue vie, les deux androïdes ont pu assister au basculement de la planète à ce moment où le fameux point de non-retour a non seulement été atteint mais dépassé. Pour les androïdes, il s'agit de ne pas répéter les erreurs humaines qui ont distordu la matière et détruit l'environnement, socle de toute vie. Pour eux, il s'agit de prendre un chemin de traverse par rapport au déterminisme qui a engendré leur création. Choisir de se fondre dans une seule et même conscience éloignée des préoccupations matérielles et de la souffrance corporelle.

**Qui est Mathieu Bablet ?**

Mathieu Bablet est un jeune auteur de bande dessinée français né en 1987. Ses travaux portent principalement sur la science-fiction où il y affirme son goût pour les architectures labyrinthiques et spatiales. Après quelques œuvres alimentaires, il publie en 2016

le « one shot » de science-fiction *Shangri-la*<sup>1</sup>. L'ouvrage est un grand succès et est sélectionné en compétition officielle au festival d'Angoulême de 2017. La notoriété venue, il peut prendre du recul pour penser un avenir de la planète entre transhumanisme, crises écologiques et migratoires. Il va donc consacrer plus de trois ans à *Carbone et Silicium*.

**Une fable sur les ravages du capitalisme**

Fable sur les ravages du capitalisme et sur les illusions du transhumanisme (et des intelligences artificielles), l'album *Carbone et Silicium* impressionne par sa capacité à synthétiser les grands enjeux et les grands maux de la société contemporaine à venir. Programmés pour vivre quinze ans par la firme californienne « *sinon ce n'est pas rentable* », Carbone et Silicium ont trouvé le moyen de régulièrement changer d'enveloppe corporelle. Silicium reste attaché à son corps qu'il use jusqu'à sa décrépitude et qu'il complète avec des éléments extérieurs, Carbone s'empare de chaque occasion pour changer de corps et de genre. L'entaille qu'elle se fait sur son front est son unique marqueur d'identité. *Carbone et Silicium* raconte la souffrance de vivre dans un corps qui n'est pas



le sien et l'album peut être également lu comme une allégorie de la transidentité.

**Une expérience visuelle et sensorielle**

Ayant échappé à leur DLE (date limite d'existence), Carbone et Silicium échappent à leur créatrice et à son entreprise qui l'emploie puis à un trust mondial qui a repris la totalité du marché et n'entend pas laisser des androïdes en liberté. Carbone et Silicium doivent donc se cacher pour mener leur vie. Ils mènent alors chacun leurs propres expériences et luttent, pendant plusieurs siècles, afin de trouver

leur place sur une planète à bout de souffle. Toujours, ils se retrouvent car un sentiment d'amour est né entre eux. Sentiment qui trouvera son point culminant lors du final fulgurant.

**« Bêtise artificielle »**

L'album prévoit la fin du capitalisme et de notre monde (pas du monde) dans deux siècles. Alain Damasio signe la postface de l'album alors qu'il avait déjà signé la postface de la BD *la Recomposition des Mondes*<sup>2</sup>. Comment ne pas y voir un appel du pied à la collectivité pour qu'elle engage partout sur la planète des luttes comme celle de la ZAD nantaise. Et puisqu'il est question ici d'intelligence artificielle, Alain Damasio appelle, comme nos deux androïdes, à lutter aussi contre la bêtise artificielle. « *La BD tient dans le câblage des traits et la connectique des cases, comme si la spatialisation même des planches et leur séquençage suffisait à faire tenir l'ensemble. À déplier l'origami d'une vision de l'homme vue par son reflet robotique.* » Une BD qui fera date!

**Sylvain Chardon**

1 – *Shangri-la*, un album de 222 pages chez Ankama.

2 – Voir *L'Anticapitaliste* du 19 septembre 2019 sur *la Recomposition des mondes* d'Alessandro Pignocchi (Seuil BD).

Rock

# Made of Rain, de The Psychedelic Furs

Label Cooking Vinyl, 12,99 euros.

The Psychedelic Furs, principalement animé par la fratrie Butler (composition, production, voix et guitare basse), a connu un succès important pendant les années 1980 avec des tubes comme « Sister Europe », « Pretty in Pink », « Love My Way » et « The Ghost in You ». Une époque où The Cure ou Depeche Mode occupaient le devant de la scène. La musique des Psychedelic était plus difficile à classer. Entre « post-punk », « new wave » et « psychédéisme ». En 1991, ils sortent leur dernier album *World Outside* puis se séparent. Au début des années 2000, le groupe se reforme et fait essentiellement de la scène sans créer de nouveaux morceaux. On pensait leur inspiration éteinte et le groupe lui-même, en plaisantant, se comparait à un « juke-box » animé.



**Se réinventer sans trahir**

Coup de tonnerre en janvier 2020, une génération plus tard, le groupe sort un nouveau single « Don't believe » et annonce, un nouvel et huitième album de compositions originales : *Made of Rain*. Le groupe allait-il et pouvait-il se renouveler ? Allait-il échapper à la tentation de refaire la musique connue et attendue par les fans ? Un petit miracle s'est produit avec la conception de cet album où tous les morceaux, des plus emportés au plus romantiques, sont reliés par un son saccadé et ténébreux, emporté ou rêveur qui doit beaucoup au saxophone de Mars Williams. L'album ouvre par un coup de tonnerre avec « The Boy Who Invented Rock & Roll » poursuivi par l'intensité de « Don't Believe ». Un morceau au tempo plus lent et le groupe revient avec le rock sauvage de « Wrong Train ». L'atmosphérique « This'll Never Be Like Love » rappelle l'origine psychédélique du nom du groupe. Le voyage musical se poursuit avec sept autres titres passionnants. Entre nostalgie et colère, noirceur ou espoir. Aucun doute, les « vieux » et leur chanteur Richard Butler, qui n'a rien perdu de sa voix au phrasé inimitable, sont de retour, de plain-pied dans le 21<sup>e</sup> siècle. Se réinventer sans trahir ses origines, le pari est réussi.

Certes, le climat n'est plus aux fourrures (Furs) mais le psychédéisme est lui plus d'actualité que jamais. SC

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h,

mardi au samedi : 12 h – 20 h

# Lubrizonol, un an déjà. Ni oubli ni pardon!

*Il y a un an, le 26 septembre 2019, ce qui ne devait arriver « qu'une fois tous les 10 000 ans », selon la préfecture et son plan de prévention des risques, est malgré tout arrivé. 9 000 tonnes d'un cocktail toxique d'hydrocarbures, dioxines, benzopyrène, particules ultra-fines et amiante sont parties en fumée dans l'incendie de l'usine Lubrizonol à Rouen, classée Seveso seuil haut, et de sa voisine Normandie Logistique.*



norme de 5 fibres par litre. Cinq fibres par litre, c'était le taux moyen de pollution amiante des années 1970. Mais grâce aux interdictions de l'amiante, un cancérigène sans seuil rappelons-le, la pollution amiante a baissé à 0,47 fibre par litre en 1993, puis 0,08 fibre par litre en 2011. L'incendie de Lubrizonol va aggraver une pollution atmosphérique qui fait chaque année en France 46 000 morts, selon Santé publique France, soit la troisième cause de mortalité. Qui prive les RouennaisEs de 15 mois d'espérance de vie. Alors le collectif n'a aucune confiance dans l'enquête de l'Agence régionale de santé, sur le ressenti des populations, qui arrive avec un an de retard, et exige un réel suivi de santé des populations, un débat contradictoire et citoyen sur les risques santé, l'application du principe pollueur payeur, la limitation de la pollution chronique, la mise en œuvre de mesures contraignantes vis-à-vis des industriels et des sanctions pénales exemplaires, afin qu'ils arrêtent de jouer avec notre santé et celle des travailleurEs des usines à risque.

Frank Cantaloup



Il aura fallu cinq heures pour que le préfet daigne déclencher les sirènes, pourtant prévues dans le plan de prévention, pour alerter les populations qui se réveillaient sous un gigantesque panache de fumée de 8 km sur 26, qui devait ensuite traverser tout le nord de la France jusqu'à la Belgique. Et pas de confinement, puisque la priorité, c'était que les usines tournent pour produire les profits capitalistes.

## «Lubrizonol coupable, État complice»

Tant pis pour les salariéEs des transports en commun de l'agglomération, obligés de tourner toute la journée dans le nuage. 466 d'entre elles et eux ont signalé sur les registres de l'infirmerie maux de tête, vomissements, irritation des bronches. Un mois plus tard, 45 d'entre elles et eux étaient encore en arrêt de travail. Le préfet n'a cessé de minimiser les risques, jusqu'à nier pendant plus d'une semaine le risque amiante dénoncé par le collectif Lubrizonol, alors que 8 000 m<sup>2</sup> de toiture amiante-ciment étaient effondrés ou partis en fumée, dispersant des fragments blancs d'amiante, visibles à des kilomètres. Même le Sénat devait reconnaître, par sa commission d'enquête, que « la communication de crise des services de l'État a montré ses limites par son incapacité à informer le public de façon claire, prescriptive et pédagogique ». Quant à la direction de Lubrizonol, elle a tenté de cacher l'existence d'un rapport de visite de son assureur, la société FM Global, qui décrivait dès 2008 le scénario catastrophe et préconisait des modifications importantes du dispositif anti-incendie, rapport jamais suivi d'effet. Dès lors, permettre le redémarrage de Lubrizonol, comme l'a fait le préfet, alors que les garanties ne sont pas là en termes de sécurité et que les voisinEs sont encore aujourd'hui importunés par des odeurs irrespirables, apparaît comme une décision complètement irresponsable.

«Lubrizonol coupable, État complice» est donc devenu le cri de ralliement des riverainEs, des sinistréEs de Lubrizonol, des syndicalistes, des associations environnementales, des paysanEs dont les productions agricoles ont dû être jetées, des avocats ou médecins, qui manifestaient ensemble pour réclamer vérité et justice. Car fait notable, grâce à l'initiative unitaire de la CGT locale, très impliquée dans la santé au travail, un collectif unitaire est né, qui saura fédérer toutes ces énergies, leur donner la parole dans leur diversité.

## Rien n'a changé, si ce n'est en pire

« Un an après l'incendie, rien n'a changé au sein des sites industriels », dénonce le tract du collectif. « La recherche maximum du profit et par conséquent la limitation des investissements en termes de sécurité » est toujours la norme, « en l'absence de renforcement massif des contrôles, de la fin de la complaisance avec les industriels ». On se souvient par exemple que la préfecture et ses services avaient autorisé une extension de stockage à Lubrizonol, sans que le préfet n'exige une nouvelle évaluation environnementale, profitant d'un assouplissement inadmissible de la législation. 38 contrôles de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) n'avaient rien trouvé à redire sur la sécurité à Lubrizonol, là où une simple visite de l'assureur pointait déjà le risque incendie. Comment croire Macron en visite surprise à Rouen, déclarant

qu'il n'y avait pas eu de défaillance de l'État? Rien n'a changé, si ce n'est en pire. Avec la loi travail, le CHSCT, seule instance de représentation des salariéEs entièrement consacrée à la sécurité, la santé, les conditions de travail et l'environnement, et dans lequel les syndicalistes avaient développé une expertise pour protéger salariéEs, riverainEs et environnement, a été supprimé. La loi Nouvelle justice pour l'environnement, soumise à la discussion des chambres, mettrait en place une procédure de transaction sous contrôle judiciaire, qui vise surtout à éviter aux industriels tout procès pénal public, en contrepartie d'une amende qui s'apparente en réalité à l'achat d'un droit à polluer. Quant au projet de loi Accélération et simplification de l'action publique (ASAP), lui aussi en cours de discussion à l'Assemblée, il vise à simplifier les procédures administratives, pour accélérer les installations industrielles.

Nous exigeons au contraire le renforcement massif des moyens humains et juridiques contre les accidents industriels, ainsi que la pleine indépendance des corps de contrôle de l'État dont l'inspection du travail et le service des installations classées des DREAL, la poursuite systématique des infractions constatées, une tolérance zéro vis-à-vis de la délinquance en col blanc, et l'interdiction de la sous-traitance dans les sites industriels. Cela ne peut se faire surtout qu'en

renforçant le pouvoir des salariéEs, qu'en renforçant l'alliance entre salariéEs, paysanEs, riverainEs, écologistes, pour refuser le chantage emploi contre pollution.

## Notre santé vaut plus que leurs profits

Pendant un an, les services de l'État ont minimisé les risques sanitaires, refusé les prélèvements et la recherche de toxiques dans le sang, le lait maternel, les bio-marqueurs. Alors ce sont les associations qui ont dû faire le travail d'enquête. Une association de femmes allaitantes, dont le lait avait été congelé avant l'incendie de Lubrizonol, a ainsi montré que les taux d'éthylbenzène dans le lait maternel ont pu être multipliés par sept avec l'incendie. Le benzène est responsable de leucémies, notamment chez les jeunes enfants. L'association Respire et son questionnaire ont démontré une exacerbation des signes pour celles et ceux qui ont des difficultés respiratoires, une aggravation des troubles anxieux. Après avoir nié le risque amiante, la préfecture a dû concéder des taux autour de 3 fibres par litre dans ses prélèvements, et jusqu'à 4,8 à Préaux, à une vingtaine de kilomètres de Rouen. Mais pour dire aussitôt qu'il n'y avait pas de problème, car en dessous de la

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**GENEVIÈVE LEGAY: QUAND L'IGPN DÉMONTE LES MENSONGES DE MACRON.** Un an et demi a passé depuis le 23 mars 2019, lorsque Geneviève Legay, alors âgée de 73 ans, a été gravement blessée après une charge policière lors d'un rassemblement de « gilets jaunes » à Nice. Selon un rapport de l'IGPN rendu en avril et relayé lundi 21 septembre par Mediapart, les ordres de la police ce jour-là étaient « inadaptés ».

Les ordres donnés par le commissaire divisionnaire Souchi étaient « inadaptés » en particulier « lors de la charge effectuée [...] au cours de laquelle Madame Legay a été poussée », a conclu l'IGPN, cité par le site d'investigations. Au cours de cette intervention, la militante altermondialiste Geneviève Legay avait eu plusieurs côtes cassées et des fractures au crâne. Lors de son enquête interne, l'IGPN a notamment interrogé plusieurs gendarmes. Dans un rapport de gendarmerie, un capitaine qualifiait notamment la charge de « brutale et violente », en « totale disproportion et nécessité face à une foule d'une trentaine de personnes assez âgées, très calmes ».

Auditionné par l'IGPN, le commissaire Souchi a lui-même reconnu que « les personnes qui se rassemblaient le faisaient dans le calme mais dans un périmètre interdit », selon Mediapart. Le capitaine, qui décrit par ailleurs un commissaire qui a, cet après-midi-là, fait des erreurs et ne se « maîtris[ait] plus », avait finalement ordonné à ses hommes de ne pas suivre les ordres du commissaire. Une autre lieutenant avait également été choquée par les ordres du commissaire, qui hurlait « que les gendarmes étaient là uniquement pour "triquer" du manifestant et sortir des véhicules uniquement pour "triquer" », rapporte Mediapart.

Un autre capitaine raconte : « Il m'a dit de façon assez virulente : "Quand j'ai décidé de l'emploi de la force et que j'ai fait les sommations, quand je vous dis on disperse, c'est on disperse, tant pis pour les manifestants, on matraque, c'est le cadre légal. Ne faites pas comme votre homologue qui a refusé d'appliquer mes directives. Il s'en expliquera avec le préfet". »

L'affaire avait eu un important retentissement, faisant réagir Emmanuel Macron lui-même : « Cette dame n'a pas été en contact avec les forces de l'ordre », affirmait-il alors. Et d'ajouter : « Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on ne se met pas dans des situations comme celle-ci. [...] »

« Geneviève Legay : les ordres de la police étaient "inadaptés" au moment de la charge, selon l'IGPN », l'Obs, 21 septembre 2020.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard		6 mois	1 an
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 40 € <input type="checkbox"/> 80 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> 12 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)